



les francas

L'éducation en mouvement !

**Pour une continuité éducative,
dans le cadre associatif
complémentaire de l'école publique**

« Ne nions pas le rôle de la famille et de l'école ;
même si elles accomplissent toute leur tâche,
nous savons bien qu'elles laissent une large part de
formation aux heures de loisirs
et aux activités naturelles de l'enfant. »

1945 - Pierre François – Président fondateur des Francas



Depuis plusieurs décennies, nous constatons des mutations qui fragilisent le lien social, donc le vivre ensemble et le faire société. De grandes transformations de natures diverses -allongement de la scolarité, évolutions de la famille, aggravations des conditions économiques, amplification des injustices, mais aussi individualisme, concurrence, élitisme, développement des médias...- ont leurs impacts sur l'enfance, sur son développement et son statut dans le monde des adultes. La question essentielle, d'un point de vue éducatif, est celle de l'accueil des enfants et des jeunes dans la société. Y prendre une place active nécessite de maîtriser des capacités sociales : comprendre l'environnement dans lequel on vit, s'informer et communiquer, vivre et créer ensemble, développer un esprit critique face à des situations imprévues.... ensemble des relations, normes, valeurs communes qui lient les individus entre eux et qui les rend solidaires, pour être et devenir des citoyens éclairés et responsables, des citoyens acteurs des enjeux futurs qui participeront de l'avenir d'une économie « relationnelle ».

L'enfant se construit dans une communauté sociale, organisée dans des espaces qui transmettent des influences contribuant à son éducation, tout au long de la vie. La complexité de l'environnement économique, social et culturel fait que l'individu ne peut plus seul, assumer la responsabilité de son devenir. Il ne peut se développer qu'avec et par les autres. L'enjeu pour les adultes est aujourd'hui d'accompagner l'enfant à s'accomplir, à devenir un être social, membre actif d'une société. C'est toute l'ambition de l'éducation : renforcer la sociabilité, freiner la montée de l'individualisme, permettre aux individus de s'inscrire à nouveau dans des identités collectives. Si elle a été dédiée à quelques adultes aux statuts et rôles bien répartis, il n'en est plus de même aujourd'hui et la diversité des intervenants qui traversent sa vie font que l'approche globale de l'action éducative est devenue une réalité.

Si l'on souhaite que l'éducation soit en phase avec la réalité de la société, si l'on souhaite que l'éducation participe d'une société qui aura à inventer de nouveaux équilibres économiques et sociaux, c'est à dire une économie compatible avec le développement humain, avec le développement d'une société socialement et culturellement égalitaire, il nous faut porter un regard critique sur notre institution pour

identifier les stratégies éducatives qui permettent à chacun de se construire et de vivre une citoyenneté active. Il nous faut interroger nos représentations et nos conceptions sur plusieurs principes :

Une école qui donne à chacun les compétences à exercer sa citoyenneté, une école qui intègre les transformations du monde

Une conception de l'apprentissage qui croit en « l'éducabilité de tous » tout au long de la vie

Un système éducatif qui concerne tous les citoyens, où chacun peut y prendre part

Une approche éducative qui intègre le corollaire de l'instruction, le temps libre

Agir dans le cadre complémentaire de l'école publique se situe dans l'articulation entre service public d'éducation et partenariat éducatif. Cette complémentarité interroge les conditions dans lesquelles les enfants et les jeunes vivent leur temps libre. Elle dépend de la capacité des acteurs éducatifs à coordonner leurs interventions dans des espaces d'apprentissage et des expériences collectives les plus diversifiés possibles. Si bon nombre de dispositifs publics mettent en évidence la coordination entre les différents intervenants, et notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire, l'école semble malgré tout se renfermer sur son seul cadre. Pour autant la manière dont l'enfant va vivre dans sa famille, la manière dont il va mettre à profit son temps libre, sont essentielles pour sa réussite scolaire.

Jules Renard a écrit « le projet est le brouillon de l'avenir. Quelquefois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons » Belle citation pour affirmer que la notion de projet, support à une perspective, est devenue vitale dans l'action éducative et les buts qui l'animent : projet d'école, projet pédagogique d'une classe ou d'un cycle, projet éducatif d'un organisateur local, projet pédagogique ou projet d'animation d'un centre de loisirs....

Le projet éducatif local peut être le cadre référent qui intègre tous les espaces temps (et de fait leurs projets respectifs) que l'enfant traverse. Il regroupe tous les acteurs qui agissent au nom de l'éducation sur des valeurs conciliées pour faire cohésion et mettre en convergence les différentes actions.



Défendant l'idée que l'éducation n'est ni une marchandise ni une prestation, qu'elle relève d'une économie sociale au service de l'humain, l'ambition doit porter vers un projet de transformation d'une éducation pour tous, pour la réussite de tous. : un projet de lecture du monde, un projet d'éducation pour transformer, un projet d'action et pas d'occupation.

Ce postulat m'a conduit à explorer le concept de continuité éducative autour du rôle que joue l'école dans la vie de l'enfant tout en intégrant les autres temps de vie. Je ne pense absolument pas que cette continuité éducative se décrète. Elle se construit et concerne différents partenaires : les collectivités locales et territoriales, l'éducation nationale et l'Etat, les organisateurs locaux d'activités et les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les familles (parents et enfants) et les organismes sociaux.

Comment appréhender une éducation globale et continue ?

Quelle doit être la contribution de l'école à la réussite éducative ?

Quelle doit être la contribution des associations complémentaires à la réussite scolaire ?

Comment concilier éducation nationale et éducation populaire ?

Quelle doit être la mission du service public d'éducation ?

Quelles démarches impulser pour porter une attention particulière à chacun, s'adresser à tous et répondre aux besoins de tous ?

Comment donner les moyens d'une politique éducative participative ?

Je n'ai pas la prétention de répondre à toutes ces questions. Je tenterai de donner quelques repères qui permettent l'appropriation de ce que peut être « la continuité éducative dans le cadre complémentaire de l'école publique ».

Mot de l'auteur

Un écrit inspiré par plus de 10 ans d'engagement professionnel à la Fédération nationale des Francas, en situation de détachée de l'Education nationale.

Dix ans d'expériences, de pratiques, d'échanges, de questionnements... qui m'ont permis de prolonger, dans le cadre associatif complémentaire de l'école publique, mon travail d'enseignante. Dix ans d'engagement pour une continuité éducative qui participe du service public d'éducation.

Il m'a paru intéressant, dans mon statut particulier :

- de formaliser les constats, points de vue, conceptions développés dans ma pratique et évoqués régulièrement dans mes rapports annuels d'activités transmis au ministère de l'Education nationale,

- de mesurer la pertinence d'une association complémentaire de l'école publique, qui participe au prolongement de l'action de l'école, considérant que, agissant dans le temps libre, elle contribue à la réussite scolaire et sociale,

- de tenter de faire valoir les enjeux d'une éducation globale qui concerne de mon point de vue, tous les acteurs de la communauté éducative.



I - Le cadre de l'école : une entité qui doit s'ouvrir sur son environnement

II - La construction des apprentissages : un processus multiforme et permanent qui s'inscrit tout au long de la vie

- trois principes : le sens, l'habileté cognitive, le transfert
- trois piliers : des connaissances générales et des aptitudes sociales
- les conditions de l'apprentissage : celles par lesquelles le changement s'installe et dure

III - Les pratiques éducatives : des procédés qui permettent à l'activité pédagogique de s'exercer

IV - La globalité de l'éducation : une conception qui relève d'une responsabilité collective et partagée

- l'éducation, de quoi parle-t-on ?
- la complémentarité garantit la diversité, la continuité garantit la cohérence
- le centre de loisirs : une structure d'accueil collectif qui s'inscrit dans la complémentarité
- l'accueil périscolaire : un espace-temps qui participe de l'action éducative et sociale
- l'animation volontaire, une expérience qui s'inscrit dans la continuité
- les ateliers-relais : un dispositif qui illustre la collaboration pour l'éducation et la formation des jeunes.

V - Le projet éducatif local : un outil pour garantir complémentarité et continuité

- des finalités communes et partagées
- une répartition des missions et rôles de chaque acteur éducatif
- le rôle de la collectivité locale
- les évolutions du système éducatif en cours et leurs impacts sur l'action éducative locale

VI - Le rôle des Francas : agir dans le cadre du service public et laïque d'éducation

- quelques constats
- des missions à accomplir : poursuivre des initiatives qui participent de l'action éducative et animer la complémentarité éducative.
- Une perspective : coordonner l'accueil éducatif sur les territoires

En guise de conclusion... Pour un service public d'éducation... Perspectives et suites à donner : continuité éducative, les conditions de la réussite



I - Le cadre de l'école : une entité qui doit s'ouvrir sur son environnement

Nous savons que l'école est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. L'éducation est de tous temps affichée comme étant la première des priorités nationales. Les gouvernements qui se succèdent affirment leur volontarisme en la matière. Mais on sait aussi qu'elle ne donne pas entière satisfaction, parce qu'elle se pense par le haut, avec un souci de dégager de l'ensemble, des élites. C'est ce qu'affirme Joël Roman (philosophe) quand il constate que l'école reste une institution encore très marquée par l'élitisme, où les disciplines se hiérarchisent par leur niveau « intellectualisant », où la performance reste l'objet de rassemblement, où la réussite se conçoit dans une conception individualiste.

On a défini les connaissances minimum communes, le socle commun de savoirs et de compétences, sans mettre en œuvre les moyens de la maîtrise par tous. On suit une logique où l'on exige des élèves qu'ils absorbent des savoirs disciplinaires sans mettre en parallèle l'apprentissage de la pensée critique.

En un siècle, la durée moyenne de la scolarité a augmenté de onze ans. L'école a permis de faire évoluer le niveau de la population et a fait des progrès en conduisant près de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Pour autant, chaque année, 20 % de jeunes sortent de l'école sans maîtriser les fondamentaux, sans une qualification qui puisse répondre aux besoins d'emploi et sans que l'élévation générale du niveau n'ait eu d'effet constructif sur eux. Les constats de difficultés et d'échecs scolaires posent réellement problème face à des exigences de qualifications grandissantes dans une société qui nécessite mobilité et évolution professionnelle.

Le collège unique n'a sans doute pas apporté les résultats qu'il escomptait. On a certes fixé un cadre et des contenus communs à tous, sans s'assurer qu'ils étaient en phase avec les évolutions de la vie économique. D'une période de plein emploi et de sous-qualification, on est passé à une ère de sur-qualification et de sous-emploi. On recrute aujourd'hui des individus plus diplômés même sur

des postes peu qualifiés alors que les moins formés sont de plus en plus exclus du marché du travail.

L'école de la République censée être l'école de la réussite, l'école de l'égalité des chances, génère l'exclusion d'une partie de la jeunesse. Les élèves semblent avoir perdu leurs repères et de ce fait l'école ne les met plus dans une perspective d'évolution positive.

Nous constatons une école qui ne garantit plus la réussite sociale, une école qui ne permettra plus demain de vivre mieux que ses parents si l'on regarde le contexte actuel.

Si l'école a pu être l'objet de tous les rêves, de toutes les ambitions, elle est aujourd'hui devenue objet de déception. A quoi bon suivre des cours quand on n'en perçoit ni le sens, ni les enjeux ! A quoi bon travailler à l'école pour obtenir des diplômes qui ne garantissent plus d'emploi !

L'école n'est cependant pas la seule responsable des difficultés sociales, mais les difficultés sociales accentuent dans l'école les difficultés de certains élèves. La société et la famille ne sont plus elles aussi les garantes d'une intégration sociale réussie des enfants et des jeunes. Ces cadres stabilisateurs d'une époque ont connu un ensemble de mutations profondes : dispersion familiale, évolution du statut de l'enfant, modification des processus d'intégration sociale, modification de la nature du travail, développement de nouvelles techniques de communication, évolution de la citoyenneté locale... Autant de modifications porteuses de doutes, parce que l'on n'a peut-être pas su apporter les réponses éducatives adaptées aux besoins et exigences des publics face aux changements de la société.

Il est de fait impératif de re-définir ce qui est indispensable et faisable pour tout un chacun par rapport aux fondamentaux « lire, écrire, compter, mais aussi aux capacités de s'informer et communiquer ». L'instruction, mission première de l'école, ne peut se limiter à sa dimension cognitive. Or, le système éducatif privilégie l'apprentissage des savoirs et de la connaissance intellectuelle. On a une conception capacitaire des fondamentaux mais aussi sans doute de l'apprentissage de la citoyenneté. L'instruction doit donc intégrer aussi une dimension sociale et morale, et concourir au développement de l'indépendance maîtrisée. C'est ce qui donnera du sens à la scolarité obligatoire, et permettra à chacun de développer le



meilleur pour partir à la conquête de son idéal. Echouer à l'école peut hélas conduire à une marginalisation de la société. C'est tout le risque d'un projet éducatif scolaire fondé sur une obligation de résultats quant à l'acquisition de savoirs en ignorant les apports acquis en dehors de l'école.

Paroles d'enfants sur la réussite scolaire-extraits (cf CG 54 - Assises de l'éducation et des collèges - 2007)

*- Que veut dire réussir à l'école ? :
Avoir de bons résultats, ne pas se retrouver dans la rue, avoir des diplômes pour avoir un bon métier, arriver à ce que l'on veut être...*

*- Que signifie réussir ? :
Trouver sa vocation, gagner sa vie et en profiter, faire un bon métier, avoir la liberté de choisir...*

*- Qu'est-ce qui permet de réussir ? :
Bien apprendre ses leçons, avoir de la bonne volonté, ne pas se décourager, avoir les encouragements des profs...*

*- Qui peut vous aider à réussir ? :
Les amis, les professeurs, les livres, les documents, les animateurs car ils sont jeunes, le dialogue...*

- Quelles activités peuvent aider à réussir ? :

Le sport, les activités de loisirs ou culturelles de la mairie, le théâtre, les fêtes et les sorties entre amis...

- En quoi les activités peuvent aider à réussir ? :

Pour décompresser, pour gagner de la confiance ou du moral, pour apprendre à respecter l'autre, pour apprendre à être avec les autres, pour s'exprimer...

Avec les évolutions sociologiques, l'enfant accepte sa dimension d'élève à condition d'être en même temps reconnu comme individu. Dans ce cadre, les apprentissages doivent étroitement cohabiter avec l'acquisition de l'autonomie, compétence que l'on ne peut plus acquérir que quand on est adulte. La culture scolaire doit ainsi s'agencer avec la culture personnelle et l'école doit reconnaître le droit à l'expression, à la participation, à l'échange,

compétences sociales indispensables pour que l'individu puisse se construire une identité et choisir son modèle de réussite.

L'école est garante d'une double obligation : la transmission d'une culture universelle et la transmission de savoirs adaptés au contexte sociétal, à condition de ne pas avoir une vision trop élitisme, exigeante, qui conditionne l'apprentissage social à l'autonomie intellectuelle.

Espace d'apprentissage de la tolérance, l'école laïque a aussi pour mission d'enseigner la citoyenneté dans le respect des valeurs républicaines. Elle se doit de faire progresser qualitativement la connaissance de l'être humain contre toute forme de communautarisme.

L'école est également un espace privilégié d'accès à la culture, à la condition qu'on la considère comme apprentissage essentiel pour développer le sens critique, la créativité, l'épanouissement personnel.

Toute politique en matière éducative doit s'attacher à lutter contre des exclusions de plus en plus précoces et combattre les inégalités scolaires et les sélections sociales... Pour exemple, notons que trop peu d'enfants de milieux modestes ou défavorisés accèdent au niveau d'études supérieures.

S'il existe un défi à relever, c'est celui du droit à l'éducation pour tous, la réussite éducative de tous, en se dotant de moyens et approches qui permettront la maîtrise des savoirs par tout un chacun, et donc pouvoir avoir une place dans la société.

En s'appuyant uniquement sur l'institution école pour réaliser ce défi, on s'interdit de croire aux potentialités de l'extérieur pour contribuer à atteindre les finalités que l'on vise, ou à la capacité d'autres institutions à assumer des tâches éducatives. L'école ne peut pas et ne doit pas être un espace indépendant de son contexte. C'est bien l'ensemble de la communauté éducative qui doit se sentir intéressé, et c'est ce qui doit légitimer l'ouverture de l'école sur son environnement, sur la vie.

On demande beaucoup à l'école : transmettre des savoirs et des savoir-faire, participer à l'instruction sociale, civique, voire sanitaire. On lui demandera demain de former à des savoirs nouveaux et à des technologies d'avenir. D'autre part, beaucoup d'enseignants se sentent démunis face à des élèves en grande difficulté scolaires et/ou sociales.



L'exigence est lourde, la tâche se complexifie, la responsabilité est grande. Les problèmes posés par la vie scolaire d'un enfant ne se résument pas au seul contenu des programmes et l'école n'est pas la seule instance éducative.

Elle ne représente que 11 % de la vie de l'enfant. C'est en ce sens qu'il serait ridicule de faire porter à l'école, seule, tout le rôle éducatif. Elle a donc besoin de s'appuyer sur des compétences extérieures.

Si l'école est incontestablement une référence majeure dans les temps de vie et d'acquisitions de l'enfant et du jeune, elle n'est cependant pas l'espace de tous les apprentissages. Certains de ces apprentissages peuvent s'acquérir dans d'autres contextes, avec des supports souvent plus stimulants. Entre autres, je citerai le développement des nouvelles technologies d'information et de communication qui influent sur la formation et la culture de l'individu par d'autres natures de connaissances qui peuvent entrer en conflit avec les savoirs structurés de l'école, ou à l'inverse les enrichir. Nous devons je crois, sortir de cet automatisme permanent qui tend à centrer l'action éducative sur le seul cadre scolaire ou à n'en donner qu'une vision utilitaire.

Je pense que l'école doit s'ouvrir sur l'extérieur, là où on peut donner du sens aux savoirs scolaires, pour que l'école prenne mieux en considération les acquis de la vie sociale. C'est ainsi que l'on construira du « lien territorial », nécessaire à l'équilibre de l'enfant. C'est en effet la conquête de l'environnement local qu'il faut engager parce qu'il représente le principal lieu de vie de l'essentiel de l'individu.

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs éducatifs, animés par une volonté de constituer une « société éducatrice », on permettra aux jeunes d'être acteur de leur formation. On pourra ainsi valoriser et reconnaître les compétences acquises dans et hors l'école. Face à un environnement chaotique, nous devons renouveler les pratiques, en se fondant sur une capacité d'adaptation et de construction plurielle.

C'est pourquoi se pose la question de l'action avec les autres entités éducatives, dont les associations complémentaires à l'école publique, dans une perspective de construction d'une homogénéité et d'un principe de continuité de l'apprentissage tout

au long de la vie. Le temps libre est un espace de vie éducatif, culturel et social où chaque enfant doit pouvoir accéder aux activités sportives, de découverte et à la culture en complémentarité des apprentissages fondamentaux de l'école.

La mise en réseau des acteurs peut organiser la complémentarité des espaces, des démarches, des approches pédagogiques pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux que sont tout aussi bien les apprentissages disciplinaires que transversaux. C'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à l'être humain pour développer ses capacités tout au long de la vie, améliorer sa qualité de vie, permettre d'être et de devenir.

Les activités de loisirs se nourrissent de l'action éducative de l'école tout en la prolongeant. C'est ce qui justifie que des postes d'enseignants soient mis à disposition auprès des associations complémentaires de l'école. Par leur engagement, ces acteurs continuent à animer cette complémentarité et peuvent être des relais dans le prolongement direct de l'école, nécessaires à une prise en considération partagée de l'éducation.

Si l'école doit s'adapter aux transformations de la société, elle ne doit pas agir seule. Ce sont les enseignants et les militants des mouvements pédagogiques qui contribueront ensemble à sa transformation par des réflexions, pratiques communes, solidaires et complémentaires.

Il peut donc, de mon point de vue, y avoir cinq priorités pour l'école :

- **Définir les moyens nécessaires à la réussite** de tous : consolidation des connaissances et des compétences, prévention et traitement des difficultés scolaires, prise en compte des spécificités territoriales et de la mixité sociale, accès aux qualifications professionnelles ou encore articulation entre formation scolaire et formation professionnelle.

- **Donner du sens à l'école** pour que les enfants s'y inscrivent positivement, en leur permettant de s'approprier les savoirs et d'acquérir les compétences qui leur



donneront la capacité générale à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle, économique.

- Intégrer que, c'est dans l'environnement, en dehors de l'école, que l'enfant peut exercer les compétences acquises dans le temps scolaire, tester ce qu'il est, être avec les autres. **Ouvrir l'école** sur le quartier, les parents, c'est prendre en compte les différences et les particularités pour développer des processus d'accès aux savoirs les plus adaptés aux potentialités et possibilités des enfants. Et c'est surtout intégrer tous les savoirs sans chercher à les trier, en référence à un quelconque environnement professionnel. C'est aussi intégrer dans les apprentissages fondamentaux, les questions sociétales que sont l'usage des médias, le développement durable, la citoyenneté européenne.

- **Construire avec les partenaires éducatifs** des relations durables et des pratiques de fonctionnement en équipe. Elles peuvent impulser des collaborations en ciblant une cohérence entre les interventions éducatives, dans le respect des champs d'actions de chacun. Elles peuvent aussi permettre aux équipes enseignantes de s'impliquer et de participer au développement d'actions éducatives qui dépassent les enceintes de l'école.

- **Combiner les logiques d'aides individuelles aux logiques d'aides aux territoires**, considérant que c'est la « cohabitation » des deux qui aidera à la résolution de situations de décrochages scolaires. En effet, nombre de contextes locaux laissent apparaître des conditions de vie des familles en péril. Ces souffrances prennent le pas sur l'école qui ne peut plus accomplir sa mission. En ignorant les difficultés extérieures, on laisse des enfants, des élèves, les plus vulnérables, sur le bord de la route.



II - La construction des apprentissages : un processus multiforme et permanent qui s'inscrit tout au long de la vie

L'enfant grandit et apprend dans différents contextes de vie et d'espaces qui évoluent au fil du temps et peuvent engendrer certes du progrès, mais aussi des inégalités profondes, des déstabilisations, des ruptures... Ce sont la diversité des influences, la multiplicité des situations, l'inscription dans le temps, qui en se combinant participent de la construction des apprentissages. Le système éducatif doit rester extrêmement vigilant à ce que les pratiques développent la capacité à maîtriser ces évolutions, et non pas à les subir, par une aptitude à apprendre toute la vie.

Il n'existe pas d'espace pour apprendre, d'espace pour jouer, d'espace pour être. Chaque temps de vie de l'enfant contribue au développement de sa personne en agissant plus ou moins formellement sur des savoirs, savoir-faire ou savoir-être. Une même situation peut les modifier simultanément.

Si l'apprentissage peut être déterminé par l'environnement, il l'est aussi par les propres représentations de l'individu et dépend à la fois de l'image qu'il se fait du passé, du présent et du futur, ambition première de « l'apprendre » et de la compréhension de son identité, son histoire, son environnement. On constate là un lien étroit entre apprentissage, savoirs et représentations.

Pour mieux comprendre le processus de construction des apprentissages dans une dynamique globale et permanente, il est nécessaire de se préciser ce que signifie apprendre, ce que contient l'apprentissage et quelles en sont les conditions.

Trois principes :

le sens, l'habileté cognitive, le transfert

(Michel Develay – 1993)

Apprendre, c'est trouver du sens à une situation, c'est établir une relation :

- A une autre situation antérieure exprimant des valeurs, des comportements, des savoirs
- A une situation réussie antérieurement où

l'on pourra trouver des repères et critères de réussite

- A une pratique sociale de référence : le sens réside ici dans l'usage social que l'on pressent
- A un projet personnel (ou professionnel), où l'on transforme le savoir en pouvoir.

Apprendre, c'est mettre en œuvre une double habileté :

- une dimension cognitive : on apprend par la découverte de l'action et en même temps par la mémorisation d'informations et d'instructions (ex : apprendre à conduire)
- une dimension affective : on apprend si il y a motivation, plaisir, estime de soi. Une situation nouvelle va causer un déséquilibre et une remise en question, on passe du connu à l'inconnu, ce qui va naturellement générer de l'angoisse. Cette situation va contraindre à construire de nouveaux repères, qui entraîneront une nouvelle stabilisation affective.

Apprendre, c'est être capable de transférer :

- On n'apprend pas en accumulant des données. On n'apprend pas en remplaçant une donnée par une autre. C'est la combinaison des deux qui agit, l'individu utilisant les connaissances acquises à un moment donné dans un contexte donné, dans une autre situation. C'est là qu'il y a transfert.
- On a appris quand on est capable de prendre du recul, d'analyser, d'interpréter, de mobiliser le savoir dans une situation ultérieure.

Trois piliers :

l'apprentissage se construit sur des connaissances générales et des aptitudes sociales

- les savoirs : pratiques et théoriques, les savoir-faire utilisables dans diverses situations
- l'action collective : c'est décider ensemble d'un projet que l'on va mener ensemble. Cela doit faire émerger en permanence le besoin d'apprendre des uns aux autres.
- la formation à la démocratie : c'est l'apprentissage à la citoyenneté, celle qui privilégie une participation impliquée à la vie démocratique, une possibilité de choix et un droit d'apporter sa contribution à un projet de société.



Selon la définition de l'UNESCO en 1990, « les contenus concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, développer des facultés, vivre et travailler dans la dignité, participer pleinement au développement, améliorer la qualité de son existence, prendre des décisions éclairées et continuer à apprendre... ».

Cette définition exprime bien qu'au delà des connaissances disciplinaires, les compétences sociales (c'est-à-dire les attitudes et comportements socialement reconnus par la personne elle-même et par les autres) font partie intégrante de l'éducation.

Les conditions de l'apprentissage : celles par lesquelles le changement s'installe et dure

L'apprentissage est-il le résultat du développement de capacités nouvelles ou ce sont les capacités nouvelles qui permettent l'apprentissage proprement dit ?

C'est l'individu lui-même qui apprend en déterminant les choix nécessaires à de nouvelles acquisitions. Elles vont se construire dans ses rapports à l'attention, la motivation, l'aptitude, mais aussi au défi, au sens, au savoir autrement, ou quand le contexte le pousse à opérer des choix pour prendre une décision. Tout savoir ne prend de réelle valeur que dans le rapport au désir et aux besoins de la personne.

L'individu apprend donc quand il se rend compte de l'intérêt que représente pour lui la situation d'apprentissage.

L'individu apprend quand il a suffisamment confiance en lui pour affronter sa nécessaire remise en cause. L'individu apprend quand il est face à une action nouvelle qui l'oblige à surmonter un obstacle, à ré-interroger les acquis antérieurs pour les enrichir et se construire de nouvelles représentations.

C'est l'obstacle qui sera le déclencheur de l'apprentissage. Mais c'est aussi l'obstacle surmonté qui sera la cause d'une transformation progressive active.

Chaque individu est unique par son passé, son

présent, ses potentialités, ses attentes, par tout ce qui fonde son originalité. Donc de fait, chacun apprend d'une manière qui lui est propre, parce que apprendre est un acte volontaire qui mobilise une démarche personnelle et singulière. Chacun de nous s'approprie la connaissance, l'intègre au savoir déjà acquis et transforme ainsi sa structure cognitive.

Quatre facteurs interagissent dans tout apprentissage : la stratégie d'apprentissage de l'individu, l'individu lui-même en tant que personne unique, le formateur en tant que lien entre l'individu et le savoir, et enfin l'environnement, c'est-à-dire le contexte ou la situation d'apprentissage. L'individu apprend quand il est capable de se détacher du contexte, quand il sait comment il a appris, quand il est capable de transférer.

Si je retiens cette conception de l'apprentissage, c'est qu'elle pose l'individu au cœur de la problématique. Elle a, je pense, sa raison d'être dans tous les espaces éducatifs et situations de formation.

Je considère aussi que :

- Aider à apprendre, c'est enrichir ses propres connaissances.
- Aider à apprendre, c'est transmettre des savoirs comme objet au service de la culture humaine et de la relation sociale.

L'enseignement et l'animation répondent à des intentions similaires. Si les objectifs et les approches peuvent changer, les deux différences concernent à mon sens :

- d'une part, l'évaluation des acquis ; celle de l'école s'inscrivant dans le cadre formel et normatif d'une validation institutionnelle, où l'on ne mesure que quantitativement des acquis opératoires et mécaniques.

- d'autre part, le statut de l'engagement ; l'animation est au service de l'individu qui y participe, dans un cadre volontaire. Ce qui n'est pas le cas de l'instruction avec son caractère obligatoire et plus contraint.

En tout état de cause, nous devons agir collectivement pour une meilleure articulation pédagogique. La pédagogie n'est pas le privilège des enseignants. Les militants des associations complémentaires, organisations qui sont souvent d'ailleurs à l'origine de « méthodes actives », ont toute légitimité dans l'action pédagogique. Leur



engagement, dans l'accompagnement scolaire par exemple, en est un témoignage.

Nous sommes souvent confrontés à deux mondes professionnels qui s'affrontent ou s'isolent, alors qu'ils devraient pouvoir partager « le fait éducatif » pour en avoir une vue d'ensemble.

Si l'on admet que l'acte d'apprendre est d'abord et avant tout l'affaire de la personne, si l'on pose le principe que chacun est riche de connaissances qu'il peut transmettre, on placera alors tous les intervenants éducatifs dans une relation « paritaire ».

Si l'on regarde l'enfant par ce qu'il sait et pas par le fait qu'il n'a pas atteint le niveau attendu, on placera ainsi l'apprentissage dans une réelle dynamique constructive.

Le rôle premier de l'éducateur, quel que soit son statut (enseignant, animateur...) est d'apporter un cadre efficace et rassurant, un soutien qui stimule la curiosité et l'envie d'apprendre, de partager avec les autres, de mettre en relation. Il doit aider l'enfant à mesurer ce qu'il sait, à comprendre comment il le sait, à imaginer ce qu'il peut en faire... Il se doit de stimuler l'enfant sur la perception qu'il a de lui-même.

L'adulte a la responsabilité de considérer les inégalités tout en étant respectueux des différences. Les enfants ont besoin d'un environnement humain soucieux de garantir une sécurité morale et affective, précaution nécessaire à de bonnes mises en situation d'apprentissage, c'est-à-dire celles qui vont faire émerger l'intérêt de l'enfant.

Les adultes doivent être disponibles, attentifs aux besoins et aux attentes, et agir en « facilitateurs », en adaptant leurs projets aux publics et aux contextes d'intervention.

C'est par ces conditions, grâce à - ou à cause de - que va se construire, réussir ou échouer l'apprentissage.

Il n'y a pas de fatalité à l'échec. Nous savons que certaines pratiques favorisent plus que d'autres les réussites. Nous ne pouvons ignorer la part de responsabilité de l'adulte, comme agissant de

l'apprentissage, dans l'échec. Il y a donc là matière à explorer dans le champ de la formation et de l'accompagnement des équipes sur la question des pratiques pédagogiques.

Je serais tentée de proposer quelques préconisations à une continuité d'apprentissage :

- Un meilleur équilibre entre les différentes phases : manipulation, recherche, exploration, construction, entraînement, exploitation, valorisation, évaluation.
- Une plus grande lisibilité des espaces : comprendre ce qui s'y passe, être informé des choix stratégiques, avoir confiance envers les équipes éducatives.
- Une reconnaissance des différents modèles pédagogiques : ceux qui font vivre l'interdisciplinarité, ceux qui proposent le tâtonnement expérimental, ceux qui abordent le jeu comme un « outil pédagogique privilégié ».
- Une clarification sur ce que l'on appelle les pratiques éducatives, qui je crois concernent tout autant les thématiques d'activités que les pratiques de socialisation.
- Une réelle prise en compte des habiletés sociales, qui participent du processus d'acquisitions de comportements positifs (valorisation de soi, confiance en soi...), qui conditionnent le vivre ensemble, et qui aident l'enfant à comprendre ce que les autres attendent de lui.



III - Les pratiques éducatives : des procédés qui permettent à l'activité pédagogique de s'exercer

Les pratiques éducatives, dans leur définition la plus large, ont, je crois, pour objet de formaliser l'acte éducatif. Elles cherchent à traduire des finalités, et on pourrait dire qu'elles regroupent un ensemble d'actions qui vont contribuer au développement de la personne par un engagement personnel dans une activité dont il percevra le sens. Elles n'ont de pertinence que si elles sont envisagées dans leur relation à une pratique d'évaluation (qui fixe les résultats attendus).

Elles font le plus souvent référence à des thématiques (activités scientifiques et techniques, lecture, activités physiques et sportives, langues étrangères...) ou à des publics (les jeunes, les élèves à besoins particuliers, pratiques éducatives des familles).

Quelquefois, elles s'attribuent un qualificatif supplémentaire : les pratiques éducatives innovantes. Mais innovantes au regard de quoi : des enjeux de société, des évolutions des comportements des publics, de l'augmentation permanente de la connaissance ?...

Dans tous les cas, elles ont pour principale finalité de donner les moyens de la découverte, de l'expérimentation, de l'appropriation de démarches d'apprentissage... qui faciliteront l'acquisition de compétences transférables.

Elles doivent se concevoir en complément des enseignements « traditionnels » disciplinaires de l'école : éducation à l'alimentation, citoyenneté, consommation, médias.

Dans ce registre, on peut donc considérer les activités culturelles au même titre que l'ensemble des savoirs priorités à l'école. On peut aussi admettre que les activités d'éducation à la santé sont aussi pertinentes que les activités manuelles et techniques.

Elles doivent mettre l'entraide, la solidarité, la coopération et l'interaction au cœur de leurs préoccupations.

Des pratiques d'activités éducatives ou des pratiques éducatives d'activités ?

La première hypothèse interroge les actions à conduire.

La seconde concerne les pédagogies à privilégier.

Partir de la première hypothèse consiste à poser des types d'activités qui vont permettre l'apprentissage ou l'acquisition de capacités. C'est la nature de l'activité qui fera l'unité et la structuration de la pratique.

Partir de la deuxième hypothèse vise à considérer la pratique par ses modalités de mise en œuvre, décidée en fonction de la conception que l'on a de l'acte éducatif. Elle pose son fondement sur des valeurs, sur des conceptions de relations sociales. Elle intègre des situations collectives et individuelles, de réception et de production, injonctives et interactives... Elle suscite le principe de la pédagogie différenciée.

Des savoirs et de la connaissance...

Apprendre à faire, à être, à vivre, à vivre ensemble... donc à faire société, c'est être capable d'utiliser ce que l'on sait dans des situations différentes (et non pas être capable d'exécuter un acte à la demande) et donc se préparer à mieux réagir aux exigences de la vie. Pour illustrer ce propos, prenons la lecture et l'écriture, des apprentissages qui ne sont pas à considérer comme fonctionnels, mais bien comme étant nécessaire à la conquête de l'autonomie et de la liberté. Ce sont aussi des outils indispensables à la maîtrise des médias pour résister aux tentatives de manipulation, de prosélytisme, d'influences négatives...

La compétence mobilise un savoir (qui n'est pas seulement une accumulation d'informations), des procédures, dans des situations différentes de celles du contexte d'apprentissage, dans des situations complexes et nouvelles.

Tout savoir exige donc une compétence. Maîtriser des savoirs, c'est posséder des compétences.

La nature de l'activité proposée est ainsi pertinente ou pourrait-on dire, a un caractère éducatif, à partir



du moment où elle est objet de nouveaux savoirs et prétexte à l'appropriation de compétences supplémentaires.

Alors, quelle définition donner à une activité éducative face aux enjeux sociétaux ?

Pour y répondre, je donnerai un éclairage particulier, qui peut sortir du discours habituel des pédagogues. Edgar Morin, philosophe, a produit une contribution à la réflexion au débat international de l'UNESCO en 1999 sur la façon de réorienter l'éducation vers le développement durable.

Chapitre II :

Les principes d'une connaissance pertinente

- o *Il y a un problème capital, toujours méconnu, qui est celui de la nécessité de promouvoir une connaissance capable de saisir les problèmes globaux et fondamentaux pour y inscrire les connaissances partielles et locales.*
- o *La suprématie d'une connaissance fragmentée selon les disciplines, rend souvent incapable d'opérer le lien entre les parties et les totalités et doit faire place à un mode de connaissance capable de saisir ses objets dans leurs contextes, leurs complexes, leurs ensembles.*
- o *Il est nécessaire de développer l'aptitude naturelle de l'esprit humain à situer toutes ses informations dans un contexte et un ensemble. Il est nécessaire d'enseigner les méthodes qui permettent de saisir les relations mutuelles et influences réciproques entre parties et tout, dans un monde complexe.*

Une connaissance pertinente est capable de mettre en contexte les données dont elle dispose. Une connaissance est pertinente parce qu'elle est capable de relier à un contexte mais avant tout, parce qu'elle relie au système dont elle fait partie. C'est une connaissance capable de saisir les différents aspects d'une même réalité, ce qu'il appelle la complexité.

« Connaître, c'est naviguer sur un océan

d'incertitudes à travers des archipels de certitudes ».

... Au cœur des pratiques

Il nous faut mobiliser des démarches qui favorisent la mise en situation, le questionnement et des méthodes qui concilient transmission de savoirs et façon de se les approprier. Il nous faut favoriser des situations qui permettent des pédagogies fondées sur la coopération des individus, mais aussi des pédagogies de l'exigence (dans le sens du défi à relever), ou encore des pédagogies de la construction collective qui permettent de comprendre différence, diversité et unité.

On fait le plus souvent référence à :

- la pédagogie du projet, par opposition à la pédagogie du modèle qui consiste en une seule action de répétition mécanique.
- la pédagogie expérimentale
 - o Elle mise sur la recherche, développe le sens critique
 - o Elle s'appuie sur la confrontation et la démonstration
 - o Elle nécessite le traitement de l'information : recueil, analyse et exploitation des données

Il n'est peut-être pas inutile de se repréciser ce qu'est la pédagogie : c'est pour moi l'ensemble des moyens et méthodes que l'on va mobiliser dans un contexte donné, en les adaptant aux situations d'apprentissage proposées, pour que les influences éducatives que l'on souhaite, agissent sur l'individu ou sur le groupe. Et ici, ce qui est visé est d'accompagner l'enfant vers ses découvertes, les différentes manières d'être et de faire, de voir, de comprendre, d'agir, de communiquer.

L'animation est un support privilégié de l'action éducative. On peut en contrôler sa qualité, elle offre une diversité de contextes d'apprentissage mais également une transversalité et une pluridisciplinarité, par opposition aux situations scolaires dont l'organisation tend à cloisonner l'enseignement (et notamment à partir du collège). Elle admet une articulation entre apprentissage du vivre ensemble et pratiques adaptées aux besoins de chacun. Il est cependant nécessaire



d'en réexaminer les pratiques pour être en phase avec l'augmentation galopante et permanente des connaissances, des besoins, des outils et modes de communication. L'ensemble des activités proposées n'a pas vocation à se substituer aux séquences conduites par les enseignants pendant le temps scolaire. Elles doivent s'inscrire, de par leur caractère spécifique, leur encadrement, leur finalité, dans une perspective de complémentarité et d'enrichissement interactifs.

La pratique éducative est plus une posture qu'une activité, parce qu'elle combine acquisition et comportement (savoir et rapport au savoir).

L'objectif est triple :

- pratiquer une activité qui permet une implication personnelle
- permettre l'inventivité, la créativité, le goût d'apprendre
- inviter à l'expression qui favorise engagement, projection, construction.

La pertinence va dépendre du fait que l'on puisse ou non :

- choisir son activité, c'est-à-dire sa situation d'apprentissage
- mesurer ses capacités à faire avant de s'engager
- avoir le temps nécessaire
- s'assurer d'une aide possible quand il en a besoin.

Pour illustrer mes propos, deux exemples qui peuvent expliciter la façon dont on peut concevoir les pratiques éducatives.

Dans l'accompagnement scolaire : apprentissage de la citoyenneté, accessibilité aux pratiques culturelles, aux nouvelles technologies, dialogue avec les parents, des enjeux qui vont bien au-delà de l'aide aux devoirs. Les pratiques éducatives visent ici l'envie d'apprendre, la conquête de savoirs, la valorisation des acquis, la confiance en soi. Elles résultent le plus souvent d'une demande sociale et doivent être construites en partenariat.

Il est bien sûr capital de faire comprendre que la réussite scolaire ne dépend pas uniquement de l'aide aux devoirs. Les autres activités sollicitent d'autres savoir-faire ou savoir être qui eux-mêmes permettent de construire d'autres savoirs et comportements tout

aussi utiles à la réussite éducative (par exemple, faire du théâtre permet de travailler sur la mémoire, faire un sport collectif permet de travailler sur le respect des règles et des consignes).

Cet éclairage resitue l'action éducative dans sa complémentarité à l'école.

Dans l'organisation du temps libre au centre de loisirs (ou de la récréation à l'école). Ce n'est pas parce qu'il est, *a priori*, un espace sans organisation adulte (mais pas sans surveillance) qu'il est un espace de violence et de conflits. Ce temps contribue et complète le développement des compétences nécessaires à la vie en société. Nous savons que les savoirs et savoir faire sont construits par l'enfant dans ses relations et interactions avec autrui, compétences qui renvoient au monde des personnes plus qu'à celui des objets. Les interactions sociales sont les échanges verbaux et/ou non verbaux, qui s'établissent entre deux ou plusieurs personnes.

C'est bien un temps éducatif par ce qu'il admet :

- la mise en place de règles de vie, d'organisation sociale (liens entre enfants, rôles et statuts de chacun dans le groupe), l'appropriation de certaines règles et valeurs des adultes
- une prise en charge par les enfants de leurs relations
- une relative autonomie sans activités dirigées, imposées par l'adulte.

C'est bien un temps éducatif par ce qui s'y passe :

- temps où se nouent des relations entre enfants
- temps où se gèrent des activités libres souvent à dimension sociale, qui participent de « l'être ensemble »
- temps où on apprend à régler des conflits sans l'intervention de l'adulte. Mais quand les choses tournent mal, les enfants ne manquent pas de faire appel aux adultes.

Les pratiques éducatives sont ici bien loin des pratiques artistiques et culturelles, ou des pratiques sportives et de pleine nature. Elles visent le jeu, dans tout ce qu'il offre au développement de la personne. Les adultes doivent respecter ce temps de construction, parce que libérés de contraintes, c'est l'occasion pour les enfants de prendre



quelques libertés. Pour jouer ensemble, les enfants se rendent compte qu'il faut se mettre d'accord. Ce n'est pas facile mais s'ils y arrivent, ils prennent un réel plaisir et sont prêts à faire des efforts. La seule priorité consiste à prévoir des aménagements et du matériel (espaces à grimper, ballons, raquettes, jeux de société), ainsi qu'à garantir les conditions de la sécurité et de la sérénité.

Ce deuxième éclairage tend à démontrer que la pratique éducative consiste ici à organiser les conditions pour que l'acte éducatif s'exerce.

IV - Globalité de l'éducation : une ambition qui relève d'une responsabilité collective et partagée

« **E**ducation », un concept souvent interrogé. Non parce qu'il est remis en cause, mais parce que la question éducative ne peut être déconnectée des mutations sociétales. Ce sont ses évolutions et ses bouleversements qui nous invitent régulièrement à en revisiter les valeurs, les enjeux, les pratiques.

« L'Education, c'est l'ensemble des influences qui s'exercent, volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement. En se conjuguant, elles contribuent au développement de sa personne. » (les Francas)

L'éducation s'enclenche dès la naissance. Elle implique globalité et persévérance. Elle doit contribuer à former des individualités autonomes et responsables dans une société libre. Elle doit permettre à chacun d'enrichir ce qu'il est et ce qu'il sera. Elle doit inviter chaque enfant, chaque jeune à devenir maître de son parcours et d'en surmonter les embûches.

Quand on évoque le champ de l'éducation, on se situe dans une interrelation permanente entre l'individu et l'environnement, dans son acceptation la plus large, aussi bien spatiale et temporelle, qu'humaine ou sociale. S'il semble acquis que l'environnement influe sur le développement de l'enfant, il n'en est pas forcément reconnu pour sa dimension éducative.

Il est donc essentiel d'avoir en tête la combinaison d'influences internes et externes, exercées de manière consciente ou contrainte. L'éducation cherche à tisser un réseau cohérent de ces influences multiples.

L'éducation : de quoi parle-t-on ?

« L'essentiel de la personne résulte de l'apport de l'éducation. Le patrimoine génétique ne fournit que les informations nécessaires à la construction d'un individu ; il est incapable de transformer cet individu, être vivant parmi d'autres, en une personne consciente de son existence. Or cette mue ne peut être provoquée que par la mise en contact avec les autres, c'est-à-dire par l'insertion dans un système éducatif. » (Albert Jacquard)



Education pour quel monde : se situer dans une perspective globale de société

Il nous faut se demander quel monde nous voulons pour demain, s'interroger sur les conditions du monde qui accueillera nos enfants demain pour pouvoir dégager les priorités d'aujourd'hui. On pourrait dire que c'est une ambition qui découle de notre capacité d'adulte à penser l'avenir.

Philippe Mérieu parle d'un « monde objet » à un « monde projet », un monde où le faire ensemble permet à chacun d'occuper une place, un monde où les hommes peuvent collectivement exercer un pouvoir démocratique.

Education pour qui

Pour Durkheim, en 1906, l'objet de l'éducation est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale ».

L'éducation vise à donner ce qui permettra à chacun de comprendre le monde, mais aussi à permettre à chacun d'agir dans ce monde, dans « un monde meilleur ». Elle vise à la formation de la personne, du citoyen, par la transmission de connaissances, de compétences, d'attitudes, de valeurs. Toute éducation suppose donc, au sein d'une société donnée, de définir une culture commune, facteur d'égalité et de vivre ensemble, et les contenus destinés à être transmis aux générations futures.

Nous devons viser, je crois, une éducation pleinement nationale qui associe enfants, parents, enseignants, animateurs, élus, et plus largement, l'ensemble des personnes préoccupées par les questions éducatives, une Education Nationale équitable qui garantisse les mêmes chances à tous et partout.

Education et formation

La formation intègre des processus de changement et de développement. Elle requiert la participation active du formé.

La formation tout au long de la vie est une perspective nécessaire, en appui tant sur la formation initiale que sur la formation continue.

Le système éducatif doit croire en sa capacité à permettre la réussite de tous les jeunes. L'école doit continuer à croire qu'elle peut contribuer à donner à

tous une formation, une qualification, un engagement essentiel pour la jeunesse et son devenir.

L'éducation populaire

Elle fonde sa raison d'être sur l'« Educabilité de tous ». Elle s'est construite sur des valeurs de solidarité, de démocratie, d'égalité. Le projet de l'éducation populaire a toujours pris en compte les questions sociétales de son temps en accomplissant un effort permanent et collectif pour associer développement individuel et vie démocratique, apport individuel et intérêt général. Elle aborde l'instruction comme un outil de citoyenneté active. La force de l'éducation populaire est peut-être qu'elle a toujours su concilier politique, social et culturel.

Je retiendrai cette définition en trois mots de l'éducation populaire : « **pour** chaque citoyen, **par** chaque citoyen, **avec** chaque citoyen », et cet enjeu « former l'individu le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible » (les Francas).

Education nationale et éducation populaire

Souvent mises en opposition, elles avaient à l'origine, le même objectif de formation du citoyen, avec pour sa mise en œuvre, des moyens et des ressources différentes.

Il reste aujourd'hui une même ambition : garantir les mêmes chances à tous et partout.

Les activités péri et post-scolaires, organisées en complémentarité de l'école, se sont développées et ont été portées par les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. C'est un champ aujourd'hui reconnu et institué puisque réglementé. Depuis quelques années, elles sont aussi conduites par les services jeunesse des communes.

Co-Education

Quand on parle de co-éducation - ou diront certains d'éducation partagée - on fait plus souvent référence à des dispositifs alors que sa mise en place est étroitement liée à un processus de participation. Les projets concernent le territoire et les publics.

C'est l'éducation populaire qui est à l'origine de cette vision globale de l'éducation.

Sa prise en compte permet un autre regard de l'enfant, en rupture avec l'institution scolaire, au travers d'engagements personnels ou dans le cadre



associatif : des actions qui permettent de valoriser une passion, un talent. Elle revendique la possibilité de former des citoyens capables de penser par eux-mêmes.

« L'éducation produit des citoyens. L'éducation est une responsabilité partagée. Elle mobilise l'ensemble des forces des territoires. Celles-ci doivent se réapproprier un objectif partagé et ré-agencer leurs modes de collaboration pour agir au mieux demain au service de la réussite des jeunes, vers un service public partagé. Celui qui bouge dans un esprit de fraternité construit du bien commun. » (Michel Dinet, Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, mars 2007)

La complémentarité garantit la diversité, la continuité garantit la cohérence.

L'éducation est une « aventure collective », le fruit d'une volonté partagée, maîtrisée, et sans cesse en mouvement, une aventure qui nécessite la construction de réponses éducatives plurielles. Elle est bien sûr de la responsabilité des adultes, se détermine en fonction des publics enfance/jeunesse et s'appuie sur les savoirs d'une communauté sociale.

Pour grandir, l'enfant évolue dans quatre types d'influences éducatives. On pourrait être tenté d'affirmer que chacune a ses caractères propres, chacune est une contribution apportée en fonction de légitimités.

- La famille : filiation (histoire et environnement, identité)
- L'école : instruction (savoirs structurés)
- Le temps libre : culture (pratiques artistiques, scientifiques, sportives...)
- L'environnement : construction de nouveaux modes de comportement, capacité d'analyse, esprit critique...

Il n'est pas dans mon intention de cloisonner les espaces et leurs contenus. Je ne pense pas qu'il y ait monopole en la matière. Je considère plutôt que chaque partie va privilégier certaines composantes éducatives.

Par contre, d'autres « apprentissages » peuvent se construire de manière plus complémentaire. Par exemple, apprendre à vivre ensemble ne s'aborde pas de la même façon suivant que l'on est à l'école, au centre de loisirs, dans la famille ou dehors avec

les copains. C'est dans cette diversité d'espaces que va se construire l'intégration et donc de fait le lien social.

On ne peut donc pas dissocier les différents temps de vie de l'enfant. Prise isolément, aucune action éducative n'a de sens. Famille-école-temps libre-environnement, ne sont pas opposables, ils agissent selon leurs propres codes. La diversité des espaces éducatifs ne trouve son sens et sa signification que dans l'action combinée. C'est ce qui constitue la complémentarité.

Chaque influence doit donc s'inscrire dans un ensemble entier et maîtrisé, en s'imbriquant de façon cohérente, constituant ainsi la continuité.

Complémentarité et continuité représentent deux principes fondamentaux pour maintenir les jalons indispensables à un développement harmonieux de la personne, mais ils peuvent être mis à mal. La précarité, les réalités sociales et économiques, conduisent à des isolements. « La rue », espace de non-droit où c'est souvent la loi du plus fort qui régit, doit faire part de la plus grande vigilance car elle peut conduire à des dérives. L'accès aux connaissances est inégalitaire. La place laissée à une marchandisation de l'éducation accroît de fait des exclusions déjà constatées. Ces réalités laissent émerger des insuffisances éducatives et mettent en danger la survie d'une humanité libre, en laissant place à des logiques de concurrence, logiques qui, on le sait, jouent en défaveur de la qualité, de la diversité et de la cohérence.

Comme j'ai déjà pu le dire, l'action éducative ne s'arrête pas aux portes de l'école et l'on constate que les inégalités sont vécues dans le rapport des enfants et des jeunes aux activités de loisirs.

Elle s'organise avec et autour d'autres temps éducatifs (accueil péri-scolaire quand il existe, mercredis, petites et grandes vacances). Chaque temps répond à des demandes et besoins différents, a son public, ses projets, ses contraintes, son encadrement.

Les fédérations de jeunesse et d'éducation populaire ont joué un rôle moteur dans les évolutions des différents espaces d'accueil. En revendiquant l'importance éducative des loisirs aux côtés de l'école, elles ont ainsi permis l'inscription du temps libre dans une dimension co-éducative.



Dans une dynamique de projet, l'école peut devenir le cœur du développement de convergences éducatives. En conduisant des coopérations avec les acteurs du territoire, l'école, parce qu'un lieu fréquenté par tous les enfants et les jeunes, peut ainsi assurer une fonction d'information et d'orientation vers les potentialités de l'environnement, et du même coup, exclure toutes les offres marchandes et ses risques.

Les structures associatives peuvent aussi faciliter cette dynamique en permettant aux enfants de se repérer localement mais aussi à d'autres niveaux, en étant à l'écoute de leurs préoccupations, en favorisant leurs capacités d'observation, d'analyse, de choix.

Ce sont l'ensemble des offres éducatives proposées sur un territoire, construites pour satisfaire l'ensemble des besoins, qui permettent aux jeunes de développer les compétences cognitives et relationnelles nécessaires à l'intégration sociale.

Si l'intention est là, force est de constater que ce double principe de complémentarité et continuité peine à se concrétiser. Nombre d'acteurs témoignent toujours d'une conception qui reste traditionnelle de l'action éducative locale, centrée sur l'école et les obligations communales en ce domaine. C'est peut-être la résultante d'une méconnaissance de ce que peut être la société éducative.

C'est une éducation conçue de façon pleine et entière, ce sont des apprentissages construits avec une démarche de pédagogie active, qui favoriseront l'épanouissement de l'enfant dans sa grandeur propre et relationnelle. Tout ceci suppose, bien évidemment de s'appuyer sur la diversité des situations et de mobiliser une unité des intervenants éducatifs. C'est tant dans la réflexion que dans la mise en œuvre pour relier les temps de vie et réaliser une complémentarité d'actions que s'exercera la continuité éducative.

Je donnerai quelques exemples pour illustrer ces propos.

Le centre de loisirs : une structure d'accueil collectif qui s'inscrit dans la complémentarité

Les structures d'accueil collectif représentent l'activité historique des mouvements de jeunesse

et d'éducation populaire. C'est par leurs finalités éducatives, culturelles et sociales qu'elles constituent « les œuvres complémentaires à l'école publique ». Une de nos contributions essentielles est « le vivre-ensemble », en militant pour le lien social, par l'expérience de projets partagés au service des individus, la recherche d'une identité commune avec la possibilité donnée à chacun de prendre une place. L'activité de loisirs permet aux enfants de se confronter, non pas dans une logique de concurrence, mais dans une dynamique de découverte et d'échanges. Les structures de loisirs offrent l'occasion de vivre en collectivité et de découvrir d'autres pratiques riches et stimulantes.

Mettre en évidence la vocation éducative du centre de loisirs ne passe pas par une proposition la plus large possible d'un panel d'activités. Le centre de loisirs, composante essentielle de toute politique éducative locale, doit être conçu comme un outil structurant du temps libre au service de l'accueil éducatif. La « plus-value éducative » n'est plus à démontrer. La reconnaissance institutionnelle et le cadre juridique ont validé ce fait.

Les Francas ont dédié trois fonctions au centre de loisirs : accueil, activités et orientation. Cette structure offre une réponse sociale et éducative, un espace de mixité sociale, d'expérience de la pratique collective.

Le centre de loisirs est un espace qui permet l'apprentissage et l'exercice des droits de participation.

Le centre de loisirs permet de « faire en sorte que chaque enfant, dans chaque commune, puisse accéder, au-delà de l'école et de la famille, à des loisirs éducatifs et culturels de qualité ».

L'action des organisateurs locaux d'activités permet l'accueil éducatif et le « faire-ensemble », fondé sur des valeurs de démocratie, de solidarité, de laïcité... avec une ambition d'intégration qui favorise la libre implication, le libre engagement. Ils élaborent des projets éducatifs qui répondent à plusieurs niveaux de préoccupations :

- Partant de l'idée que l'on a de l'être humain, il formule l'ambition générale sur lequel se fonde l'ensemble du projet.
- Partant de la connaissance et des besoins des publics visés, il fixe les objectifs que l'on veut



atteindre, c'est-à-dire les influences éducatives dont on veut favoriser le développement.

- Partant de ce champ spécifique qu'est l'animation, il détermine les principes pédagogiques sur lesquels l'ensemble des actions devront s'appuyer.

L'accueil périscolaire : un espace-temps qui participe de l'action éducative et sociale

La complémentarité périscolaire s'organise dans le temps avant et après la classe, pendant la restauration scolaire, le mercredi et éventuellement le samedi. Elle doit participer à un accueil qui favorise la constitution de repères indispensables aux enfants, et notamment aux plus jeunes, dans des conditions satisfaisantes de sécurité physique, morale et affective.

L'accueil périscolaire est tout à la fois :

- Un lieu de vie, de relations, d'apprentissage, de jeu individuel et collectif. Ouvert tous les jours scolaires, l'accueil périscolaire est avant tout un temps de loisirs au quotidien de la vie de l'enfant.
- Un espace « transitionnel » sécurisant, entre la famille et l'école. Il se situe à la lisière de l'école et se distingue de l'espace extra-scolaire fonctionnant indépendamment de l'école. Il assure les passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant, gère séparations et ruptures.
- Un espace qui a une signification éducative, espace de convivialité qui peut contrecarrer avec la contrainte lourde de l'espace école.

Il contribue à la réussite de l'élève et à la lutte contre l'exclusion car il représente un moment d'accueil où le dialogue et l'écoute, l'attention générale portée à l'enfant, prime sur l'activité.

Il est un temps indissociable de l'accompagnement éducatif, un temps de transition dans la journée scolaire mais qui ne doit pas être déconnecté de cette dernière. Du temps de restauration au temps libre, les opportunités d'accompagnement des enfants sont multiples : goûter et découvrir des plats et saveurs inhabituelles, maîtriser qualitativement

sa nutrition, s'entraider, partager et vivre avec les autres... On mesure ici combien la pause méridienne a tout autant une fonction éducative que sociale.

La continuité s'exerce quand le projet de cet espace temps est lié au projet d'école. Puisque la responsabilité incombe à des institutions différentes, la plus-value repose sur une concertation des acteurs, sur un échange des pratiques et une recherche de cohérence dans les modalités (règles de vie, règles de déplacements communes...).

L'animation volontaire, une expérience qui s'inscrit dans la continuité

L'animation volontaire est l'opportunité pour beaucoup de jeunes, d'un premier engagement et d'une participation à l'éducation des enfants. L'animation est une expérience qui permet à certains, en difficulté ou échec scolaire, de réussir. L'animateur, jeune volontaire, trouve dans l'encadrement une implication sociale valorisante.

Le BAFA est une expérience collective pour des lycéens et étudiants, tout en permettant à chacun de progresser individuellement. Dans un contexte qui « met en situation », il joue un rôle incontestable dans la formation de la personne au-delà de la préparation technique à la fonction.

Il contribue à l'éducation en favorisant le développement de nouvelles aptitudes complémentaires à celles acquises durant la scolarité. Il permet ainsi l'apprentissage à des responsabilités d'adultes.

Parce qu'elle donne une réalité à la mixité sociale, la formation représente un « atout » éducatif. Si elle offre à certains la possibilité de valoriser leurs talents, elle est pour d'autres l'occasion de développer des compétences d'expression, d'autonomie, d'évaluation, de travail en équipe, de relation d'aide... , une opportunité de prendre conscience que chacun est capable de progrès.

L'animation est l'occasion pour les jeunes de trouver d'autres formes d'engagement volontaire : du niveau local au niveau régional, les possibilités ponctuelles ou régulières sont multiples :

- L'encadrement de stages et l'accompagnement des stagiaires où ils apportent leurs expériences.

- La participation à des collectifs locaux, espaces d'échange de pratiques, de formation continue, de réalisation de projets, de mise en réseau...



- La participation à des animations ponctuelles (journée des droits de l'enfant, fête du jeu...)

- L'engagement au sein de la vie associative (conseils d'administration, participation et contributions à des débats ou congrès...) où ils y apprennent un rôle politique et vivent une formation à la vie citoyenne.

Les ateliers relais : un dispositif qui illustre de la collaboration pour l'éducation et la formation des jeunes.

En conventionnant avec les associations, l'Etat a réaffirmé leur reconnaissance « d'association complémentaire ».

A partir de leur conception de l'éducation, la volonté des Francas est de contribuer à créer les convergences éducatives entre les institutions. Ils considèrent que l'atelier relais est une initiative de prise en compte des jeunes en risque de rupture dans leur statut scolaire. Ils accompagnent la mise en œuvre de dispositifs dans une logique de projet, dans un cadre conventionnel et partenarial.

Cette initiative démontre la pertinence d'une complémentarité entre apprentissages scolaires et éducation populaire.

Le but est bien d'agir pour l'éducation et la formation contre une réalité d'exclusion, par une approche globale de l'individu. Est-ce peut-être là un héritage de l'éducation populaire ?

L'atelier relais, avec un regard différent sur le jeune en difficulté, a je pense, la volonté de construire une passerelle qui peut conduire vers le chemin de la reconquête d'une réussite. Il a aussi bien évidemment la mission de permettre aux jeunes concernés de se réconcilier avec les apprentissages.

La collaboration des Francas avec l'atelier relais basé sur le collège d'Homécourt (en Meurthe-et-Moselle) depuis son démarrage permet d'en faire une rapide analyse.

L'expérience de cet atelier relais, construit dans une implication exemplaire de l'ensemble des acteurs, qui fonctionne grâce à une équipe éducative soudée, a su démontrer avec pertinence que c'est l'action conjointe des partenaires qui rend cohérent ce projet et lui donne tout son sens.

Cette action est une véritable illustration de la réelle

nécessité d'accompagner le parcours éducatif des jeunes.

Elle a également mis en évidence :

- que les enseignants ont découvert les élèves autrement
- que la relation aux parents s'est construite dans une situation plus paritaire et plus respectueuse du rôle de chacun
- que les interventions des acteurs associatifs, conçues comme objet de sensibilisation ou comme objet de réinvestissement, ont facilité les apprentissages
- que l'évaluation du jeune doit prendre une dimension plus large, axée sur l'être social
- qu'il n'est pas concevable de dissocier scolarisation et socialisation.



V - Le projet éducatif local : un outil pour garantir complémentarité et continuité

Parce que la territorialisation permet une meilleure prise en compte des besoins et aspirations des individus, c'est localement, dans un environnement de référence, que doit se construire la continuité éducative. Elle doit s'appuyer sur une compréhension du milieu immédiat.

Il y a nécessité de définir le territoire sur lequel on veut agir. Le dictionnaire le décrit comme « un espace délimité et approprié par un groupe humain ». Cette notion mérite d'être approfondie et précisée par quelques critères :

- L'appartenance et l'identité, ce qui structure l'organisation sociale
- La globalité, à savoir le géographique, l'économique, le social, le culturel, le politique
- L'interaction, le lien à d'autres territoires (ville, quartier, communautés de communes...).

Il convient donc d'analyser cet ensemble complexe, d'en comprendre les composants et ainsi repérer les indicateurs sur lesquels s'appuyer pour construire et animer un projet de développement et soutenir un processus de transformation éducative. L'espace public doit être harmonieusement partagé. L'espace local doit être organisé pour prendre en charge une politique éducative qui pourra garantir une continuité dans le cadre complémentaire de l'école et de la famille.

Sans jamais oublier que nous agissons en direction des enfants et des jeunes, avec eux, en les considérant comme des acteurs à part entière, trois conditions me semblent nécessaires pour garantir la mise en convergence des actions éducatives dans le cadre d'un projet.

Tout d'abord, concernant **les finalités d'une action éducative territoriale**, le projet éducatif local est un acte culturel qui doit interpeller les adultes sur la vision de l'avenir des enfants et des jeunes qui seront les acteurs de demain. C'est un acte politique qui fait une analyse critique du passé et du

présent pour construire un avenir qui mettra en jeu des valeurs. C'est aussi un acte pédagogique qui accepte que la réflexion et l'ambition soient remises en cause par la réalité.

Il est essentiel de définir les valeurs sur lesquelles s'appuie le projet, le socle commun sur lequel on ne transigera pas.

La cohérence s'exerce sur le sens de l'action - prise en compte des fonctions sociales et éducatives, ambitions partagées, réalisables et mesurables dans le temps - centré sur la représentation du futur adulte et d'une perspective globale de société : un citoyen libre et autonome, responsable, capable d'appréhender et de comprendre son environnement ; une société fondée sur le respect des droits de l'homme, qui considère que l'éducation est productrice de progrès humain.

Ainsi peut se construire la définition **des missions de chacun des acteurs éducatifs** au nom de la complémentarité.

Les espaces éducatifs transmettent des savoirs et des savoir-faire. L'école contribue pleinement à trois phases de l'apprentissage : la manipulation, la théorisation, l'application. Les structures de loisirs, le temps libre doivent en permettre le réinvestissement, c'est-à-dire comprendre que l'école donne du sens à la vie.

Chacun des adultes intervenant dans le champ de l'éducation a une mission précise qu'il convient de connaître et de reconnaître.

Il nous faut, je crois, promouvoir nos démarches pédagogiques, qui ne viennent pas en concurrence de l'école mais qui se conjuguent avec d'autres modes d'intervention. Plus les différentes approches, fondées sur des valeurs communes se croiseront, co-habiteront, s'enrichiront mutuellement, plus elles auront la chance de servir l'intérêt de l'enfant.

Au-delà des objectifs opérationnels de chacun, il s'agit également de favoriser l'accès de tous, sur un même territoire de vie, quelle que soit l'origine sociale et culturelle, à une offre de qualité (le milieu scolaire reste l'espace unificateur principal, et pour certains enfants, le seul pôle stable) en proposant à tous les enfants des conditions et moyens d'accès aux savoirs, différenciés et adaptés.

C'est dans ce cadre que l'école, les associations, et l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux,



peuvent mettre en cohérence l'aménagement du temps de l'enfant et la diversité de l'offre éducative. La collectivité territoriale a la légitimité de mobiliser la société civile. Elle peut favoriser cette démarche de mise en cohérence et aider les familles à accéder à cette offre. Elle pourra aussi lutter contre des entreprises privées offrant des prestations de soutien individualisé, des offres sélectives qui se multiplient et qui profitent aux seules familles les plus aisées de par les déductions fiscales offertes.

C'est aussi dans ce cadre que l'on doit rechercher l'articulation entre temps scolaire et temps périscolaire. La récente suppression du samedi matin, les heures de soutien individualisé, les stages de remise à niveau, représentent des mesures qui vont modifier des équilibres parfois complexes entre besoins des enfants et demande sociale, qui vont remettre en question ce qui s'est construit localement.

Le rôle de la famille demeure fondamental dans ce partage de l'éducation, à la fois comme cadre d'apprentissages et comme modèle adulte présenté à l'enfant. Les parents doivent être réellement représentés dans le cadre d'associations de parents d'élèves et agissant sur le temps libre. L'idée de l'implication des parents dans la réussite de leurs enfants paraît aller de soi. Pour eux, l'idée de réussite peut revêtir des formes multiples (professionnelle, sociale, de sa vie d'adulte, citoyenne). Les expériences conduites localement qui ont pour objet de renforcer le lien entre l'école et la famille, démontrent les conséquences sur l'éducation de l'enfant. La coopération prévient les difficultés, favorise un meilleur équilibre de l'enfant, fait évoluer les comportements face à l'absentéisme, le respect, l'attention, l'envie d'apprendre.

Il est indispensable de mieux informer les parents et ainsi de les former à une autre approche de l'école, à une approche qui facilite le dialogue parents / équipe pédagogique. La place des parents se révèle en effet essentielle pour ouvrir l'école sur son environnement. L'école primaire associe davantage les parents à la vie de l'école. Cela est sans doute dû à la proximité, au lien à la collectivité locale.

En tout état de cause, il me paraît indispensable de donner à tous les adultes les moyens (concertation, collaborations...) de s'impliquer, d'innover, de réussir ensemble. Les mouvements d'éducation contribuent

au maintien du tissu social et de la dynamique locale. C'est dans ce sens que les Francas accompagnent les acteurs sur les territoires locaux, pour faire valoir la compétence collective nécessaire au développement qualitatif et quantitatif de l'action éducative locale.

Pour harmoniser le projet et en assurer sa mise en oeuvre, mutualiser les ressources, nous devons prendre en considération l'implication de plus en plus forte des collectivités territoriales. Une action publique plus affirmée en matière éducative se développe et **les collectivités locales ont un rôle essentiel** au travers des projets pour l'enfance et la jeunesse.

La collectivité locale porte la responsabilité d'engager ou non des actions, sachant qu'elle a pour objectif de favoriser l'égalité des citoyens, la mixité sociale et la lutte contre les exclusions.

C'est bien l'intention politique qui permettra de mettre en place un véritable projet éducatif local. Nombre de collectivités n'ont pas encore inscrit l'éducation comme un axe majeur de leur politique municipale, facteur d'inégalités territoriale en matière d'offre éducative. Un constat que doivent s'emparer les associations, et une des priorités des Francas pour agir sur la qualité de l'action éducative locale et impulser des politiques éducatives et sociales plus volontaristes.

Le service public a pour mission de permettre à chacun de bénéficier d'un projet éducatif local qui concilie besoins et réponses. Il se doit d'accompagner le développement d'orientations éducatives qui participeront d'une transformation sociale.

C'est la collectivité territoriale qui porte la responsabilité de définir le projet politique et les stratégies de gestion. Une condition est cependant à poser : que l'élaboration du projet soit défini en référence à des valeurs et à des finalités et pas soumis à des dispositifs publics rendus aléatoires par une dépendance électoraliste.

Quand elle met en place une politique éducative, elle donne les moyens à l'action éducative, de construire collectivement une ambition en faveur du développement de l'enfant et du devenir de la population tout entière. Elle peut aussi donner aux structures associatives la reconnaissance d'un statut influent et légitime.



Je terminerai cette partie en portant un rapide éclairage sur trois moyens de mise en œuvre qui me semblent essentiels :

- La formation : elle doit concerner tous les acteurs, se forger dans une réalité de pratiques. Elle nécessite quatre composantes : un référentiel partagé, un code et langage commun, un savoir coopérer, un apprentissage de l'expérience collective. Elle peut intéresser des contenus divers : de la méthodologie de projet à la pratique de l'évaluation, de la connaissance des publics à l'accueil éducatif

- L'information : elle doit promouvoir le projet, en valoriser la plus value éducative. Elle facilite la participation, l'implication du plus grand nombre. Elle doit permettre d'en mesurer les impacts sur les publics, sur le territoire, sur le développement local.

- La concertation : elle repose sur le principe qu'il faut laisser les acteurs proposer des perspectives et des solutions les mieux adaptées aux problématiques rencontrées au quotidien. C'est en animant une démarche de concertation que l'on donne corps à un partenariat qui accepte que tout se décide collectivement, que l'on reconnaît l'expression de chacun : celui qui a l'idée, celui qui porte le projet, celui qui finance le projet.

Les évolutions du système éducatif et leurs impacts sur l'action éducative locale

Jusqu'à présent, les politiques d'accompagnement scolaire étaient organisées par des acteurs associatifs et/ou par les collectivités locales, sous l'impulsion de dispositifs publics considérés comme des moyens à la mise en place de projets. Les récentes dispositions prises (accompagnement éducatif, suppression du samedi matin, réduction du temps scolaire, soutien aux élèves en difficulté...) modifient le rythme scolaire et les organisations locales mises en place. S'il est aujourd'hui bien difficile de mesurer l'impact de ces mesures sur la scolarité des enfants, il est à peu près certain qu'elles vont perturber les actions conduites par les communes jusqu'alors largement engagées dans des projets éducatifs locaux, construits en concertation avec les acteurs de la communauté éducative. Les priorités éducatives ne seront plus alors définies au regard du contexte local mais décidées par des injonctions ministérielles.

Cette notion d'accompagnement éducatif n'est pas récente. Elle existe depuis près de 30 ans comme peuvent en témoigner des expériences multiples à l'image de Nantes ou Epinal, où des mécanismes de coopération, visant à faire travailler ensemble des équipes éducatives et des partenaires institutionnels et associatifs, ont fait leurs preuves. Elles utilisent des dispositifs et fonctionnements divers : Contrats Educatifs Locaux, Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, Centres de Loisirs Associés à l'Ecole, Aménagement du Temps de l'Enfant...

Elle a déjà été institutionnalisée par, notamment, la **Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité** en 2001 qui en donnait une définition précise : « **ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social** ».

L'Ecole fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés. Pour remplir cette mission, quand le contexte est difficile, elle doit s'appuyer sur l'ensemble des coopérations qui s'offrent à elle. Ainsi, toutes les initiatives qui se donnent pour tâche d'aider les élèves et qui s'appuient sur les ressources de l'environnement, doivent être résolument encouragées. Dans les territoires les plus défavorisés, urbains et ruraux, cela constitue même une priorité.

D'ores et déjà, ces initiatives sont nombreuses et diverses. Elles témoignent de l'importante mobilisation des acteurs, qui répondent aux besoins des élèves et aux demandes des familles.

La charte fixait des objectifs précis :

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'école.

Il se propose, par des stratégies diversifiées :

> d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à



acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir

> d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche

> de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes

> d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

A la lecture de ces quelques lignes, sur le fond, le texte posait clairement les enjeux. La circulaire de juillet 2007 n'apporte rien d'innovant. Elle pose une différence fondamentale en affirmant que c'est à l'école de prendre en charge le temps non scolaire, alors que ces dernières années, les politiques publiques encourageaient fortement les collectivités locales à assumer l'organisation et la gestion de cet accueil éducatif. On peut se demander ce que sera le rôle de l'école dans cet accompagnement éducatif. Sera-t-il plus efficace parce qu'encadré par des enseignants ?

Pourtant, au fil des années, l'offre éducative proposée par des associations laïques, s'est largement structurée, a acquis la reconnaissance de l'environnement. Animée par des non-enseignants, elle associe aide à la scolarité et apports culturels, elle s'appuie sur le territoire de vie des enfants, mobilise des bénévoles, associe des acteurs divers... Apport singulier de notre histoire éducative historiquement portée par les valeurs de l'éducation populaire et des associations qui la composent. Mais voilà, les évolutions en cours tendent à marginaliser le concours des ces acteurs. Quel rôle doit jouer ceux qui agissent et accompagnent en dehors du cadre scolaire ?

Toutes les dispositions gouvernementales en cours suscitent d'autres interrogations.

La circulaire d'accompagnement éducatif semble vouloir déboucher sur un dispositif de droit commun - *a priori* une bonne idée - pour répondre à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après les cours. Entre mode de garde

et apports éducatifs complémentaires à la scolarité, cette demande s'appuie sur des réalités puisque déjà mises en place par des communes et des associations. **Quelle prise en compte de l'existant, quelle reconnaissance des actions en cours, quels enjeux ? Qui va assurer localement le pilotage de ces dispositifs ? Quelles modalités de mise en complémentarité avec les politiques éducatives locales fonctionnant localement ?**

Les principales motivations font référence à l'égalité des chances en s'adressant en priorité aux enfants les plus en difficulté, destinées à en favoriser la réussite scolaire. Ces politiques incitatives doivent profiter à ceux qui en ont le plus besoin mais s'appuient sur le volontariat des familles. **Comment garantir que l'action publique agira sur « les publics visés » ? Doit-on traiter la difficulté scolaire en dehors du temps scolaire ? Comment mesurer l'efficacité de ces dispositifs, pas seulement en terme de fréquentation ou d'acquisitions scolaires, mais aussi en termes d'effets sur les comportements, sur le rapport à l'école ?**

La circulaire cible l'accompagnement éducatif sur la tranche horaire 16h30 - 19h00. Or la pause méridienne représente une coupure qui doit être de qualité, plutôt qu'un espace temps aujourd'hui considéré comme source de tension, de mal être, et donc non réparateur. **Quelle prise en compte de ce temps de midi ?** S'il s'agit uniquement de faire en sorte que des enfants ne soient pas dans la rue pendant un temps certain, proposer des activités scolaires ne compensera pas les carences éducatives. Ce sont des activités diverses et culturelles qu'il faudra rendre accessibles. Or aujourd'hui est mis sur le même plan l'aide aux devoirs et les pratiques sportives et culturelles. **Comment faire valoir à parité l'ensemble des activités qui contribuent à l'éducation ? Quelle mesure prendre entre attractivité des accueils péri-scolaires et fréquentation ?**

La suppression du samedi matin entraîne une diminution de l'offre de service public (72 heures de classe en moins sur l'année, du temps en moins pour s'approprier les apprentissages scolaires). Elle devra sans doute être compensée par les communes et organisateurs locaux d'activités par



une offre d'accueil éducatif. **Comment répondre aux besoins des familles et des enfants ?**

Comme en témoigne François Dubet, l'école a une tradition d'instruction, de transmissions de connaissances plus que d'expériences culturelles et artistiques. Or ce sont ces dernières qui favorisent la capacité de penser, de se réaliser au travers d'activités créatrices, contre-pied à la société de consommation. L'évolution des programmes ne va malheureusement pas dans ce sens et cible exclusivement les champs disciplinaires « fondamentaux ». Ceci va vite engendrer un « assèchement culturel » de l'École. Certes, on introduit l'histoire de l'art à l'école mais selon des modalités trop théoriques. Pour s'approprier le monde, vaut-il mieux apprendre l'histoire de l'art ou vivre des pratiques artistiques ? Seule l'expérience produit du sens, parce que nous n'apprenons pas à lire en étudiant l'histoire de la langue française...

Les Francas, mouvement d'éducation, dans leur vocation d'association complémentaire de l'école publique, sont engagés pour la réussite éducative de tous. Convaincus de la globalité de l'éducation, nous souhaitons valoriser plus fortement l'apport éducatif des diverses situations mises en place en proximité directe de l'école.

Il nous faut donc pouvoir apporter des éléments de réponses aux questionnements des acteurs éducatifs, construire des propositions concrètes à l'articulation entre temps scolaire et accueil éducatif, imaginer les moyens d'intégrer cette politique publique dans les projets éducatifs locaux, contribuer à la réflexion collective sur un certain nombre d'interrogations que soulèvent les évolutions du système éducatif.



Le rôle des Francas : agir dans le cadre du service public et laïque d'éducation

Les Francas revendiquent une accessibilité de tous à une action éducative de qualité. Ils fédèrent des organisateurs locaux d'activités. A ce titre, ils accompagnent l'action éducative locale aux côtés de l'Etat, des partenaires institutionnels, des collectivités territoriales, et assurent une mission de service public.

Historiquement attachés à l'école, il n'est pas question de contester son rôle incontournable ou d'adopter une posture en opposition, mais de faire reconnaître les autres espaces éducatifs. La place de l'école dans l'éducation, toute centrale qu'elle est, est fortement ré-interrogée, notamment au regard du développement des politiques publiques éducatives locales.

Prenant en considération les mutations de la société et les enjeux éducatifs d'une action dans le temps libre, les Francas ont initié le programme « Place de l'enfant » en encourageant la réflexion, la rencontre, dans une démarche permanente. S'appuyant sur un large partenariat national et local, il visait à donner un nouvel élan à l'action publique en direction de l'enfance et la jeunesse. Il a ainsi contribué à formuler de nouvelles réponses adaptées aux besoins des enfants et exigences de la société. En 1992, ce projet présente l'articulation dynamique de huit propositions pour l'action collective dans le but d'améliorer la situation des enfants et des jeunes sur le territoire local.

Aujourd'hui, même si l'on constate que la question éducative est engagée sur de nombreux territoires, comme le disait Philippe Deplanque au Congrès de Nantes en 2004, « on est encore loin d'avoir concrétisé une véritable ambition pour améliorer la vie quotidienne de tous les enfants et les adolescents, impliquant tous les acteurs de la cité. Le partenariat entre les différents acteurs éducatifs continue d'être difficile et le développement d'une offre éducative ouverte, articulée aux autres propositions et destinée à un public large est encore trop rare ».

Voici quelques constats qui ont émergé de ma fonction de déléguée aux Francas, et qui s'appuient aussi sur ma pratique d'enseignante

- Plusieurs rencontres et échanges avec les organisateurs locaux (communes ou structures associatives) font émerger l'importance de faire évoluer les conceptions et les démarches d'élaboration, d'animation et d'évaluation des projets autrement qu'en réponse à une commande institutionnelle.

Au-delà du caractère formel d'élaboration du projet éducatif, un travail est à poursuivre pour donner du sens, convenir des enjeux, mobiliser. Il y a encore à faire, je pense, pour passer d'une logique de dispositif à une logique de projet, qui rende réellement effective cette continuité éducative.

- Il faut rendre lisible dans l'environnement et auprès des acteurs de l'éducation, que l'école ne peut résoudre à elle seule toutes les problématiques éducatives tout simplement parce qu'elle ne couvre pas tous les champs de l'activité humaine.

- Localement, les liens entre les acteurs de l'école, du temps libre, les parents et les élus locaux, ne sont pas systématiques. Les dynamiques de concertation ne sont pas toujours existantes. Une meilleure cohérence entre les différents éducateurs est rendue nécessaire pour faire vivre les idées et les convictions, formaliser les transformations souhaitées. Pour ce faire, il faut structurer la coordination dans des espaces identifiés pour sa mise en œuvre.

- L'accueil périscolaire est devenu depuis plusieurs années, et suite à l'apparition de nouvelles contractualisations (CEL, Contrat de Territoire, Contrat Temps Libre...), une préoccupation importante au niveau local, tant dans le champ de la réponse à la demande sociale, que dans le champ de l'animation de cet espace intermédiaire entre le temps familial et le temps scolaire. Ces démarches amènent à la redéfinition de l'acte éducatif avec un regard particulier porté sur l'accueil périscolaire, lieu potentiel d'accompagnement éducatif.

Si certains projets ont depuis longtemps saisi l'importance de ces temps d'animation comme



des leviers d'ouverture culturelle, la majorité se « contente » d'assurer une garde d'enfants.

Ré-interroger les pratiques locales nécessite notamment un questionnement sur la place éducative et sociale des accueils.

- Des constats portent également sur l'apport culturel proposé aux enfants. Trop souvent, il n'existe pas d'échanges de pratiques entre les équipes des écoles et des centres de loisirs. Et on réalise... par hasard... que les enfants sont allés « x fois » à la caserne des pompiers, redécouvrent une exposition qu'ils ont visité un mois avant, rencontrent pour la deuxième fois le président d'un club pour une initiation à la pétanque, au golf ou à la pratique du cerf-volant.

Une attention particulière doit être portée pour renforcer la relation avec les enseignants pour que les projets développés par les organisateurs locaux s'articulent mieux avec les projets d'école. Ceci passe par la multiplication des rencontres. Des initiatives sont à développer afin d'organiser des soutiens sur les plans pédagogiques et de l'information réciproque.

- Les collectivités locales affirment plus volontiers leurs volontés de développer de manière significative l'engagement municipal dans les équipements scolaires et activités périscolaires, ainsi que, de manière plus marginale, sur les questions de sécurité et de citoyenneté. Dans la même logique, se développent des coopérations « éducatives » entre les communes, les communautés de communes s'appropriant progressivement les compétences jeunesse.

La marge de progrès se situe dans le fait de faire valoir les problématiques liées à l'accessibilité, à la pauvreté enfantine, aux conditions qualitatives et matérielles d'accueil...

Des missions à accomplir : poursuivre des initiatives qui participent de l'action éducative et animer la complémentarité éducative.

En tant qu'acteur éducatif, nous devons identifier les actions à valoriser dans notre relation à l'école et en

réaffirmer notre complémentarité. Nous pourrions ainsi jouer un rôle d'interface entre les acteurs.

Le temps libre est un espace où l'enfant peut découvrir d'autres expériences en dehors du cadre familial et du cadre institutionnel de l'école, un espace de choix, de réalisation collective de projets avec ses pairs, un espace d'échanges de savoirs.

Les interventions proposées ont pour objet de développer qualitativement et quantitativement les pratiques des enfants et des jeunes. Elles concourent à l'enrichissement des connaissances. Les activités peuvent être diverses et sont conçues pour agir en complémentarité des activités conduites en temps scolaire : lecture, expression, activités scientifiques, éducation aux médias. Le temps libre est ainsi source d'enrichissement personnel, de formation individuelle sociale et culturelle.

Les activités peuvent favoriser les apprentissages scolaires, les compléter, les susciter, les valoriser. Elles apportent également d'autres capacités en offrant aux enfants et aux jeunes des espaces de participation, où une large place est laissée à l'initiative et à la spontanéité.

Ce premier éclairage vise à démontrer notre contribution, par l'action, à la réussite éducative des enfants et des adolescents.

Notre intervention dans le cadre de l'éducation périscolaire (définition des transformations éducatives souhaitées, identification des principes et conditions, accompagnement des équipes), en proximité directe du temps scolaire, est une autre forme de contribution directe. Les conditions qualitatives d'accueil et de prise en charge des enfants avant et après la classe ou pendant la pause méridienne ont un rôle déterminant sur la capacité des enfants à vivre le temps scolaire et aborder les apprentissages.

De nombreuses associations agissent dans le champ de l'accompagnement scolaire par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles, la lutte contre l'illettrisme, l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces actions soutiennent l'enfant dans ses apprentissages, aident ceux qui sont le plus en difficulté.

Ces deux exemples participent bien évidemment de la réussite scolaire.



Nos actions en direction de la formation des intervenants est un autre éclairage, parce que l'évolution qualitative de l'action éducative passe par la formation de tous : intervention dans les IUFM dans le cadre de la formation des enseignants et des directeurs d'école, dispositif de formation des personnels assurant l'accueil périscolaire...

Les activités et réflexions initiées par les Francas contribuent elles aussi à l'enrichissement des pratiques des enseignants. Les divers supports pédagogiques mis à disposition de l'institution scolaire peuvent apporter des ressources et des approches différentes. Les enseignants militants ont à ce titre une large implication dans la production d'outils.

Les acteurs éducatifs ont trois champs de responsabilités : le rapport aux savoirs, le rapport aux individus, le rapport à la communication et à la relation. Ils doivent agir dans le respect de la personne et dans le respect de la connaissance. Il est donc indispensable de développer la formation des intervenants éducatifs, sur ces trois champs, pour aider à comprendre le sens de l'action éducative et en maîtriser sa mise en œuvre.

Une troisième illustration met en lumière ce qu'on peut appeler l'animation d'une complémentarité pédagogique. Elle s'exerce dans l'animation des équipes éducatives, qui représentent l'ensemble des intervenants agissant auprès des enfants et des jeunes : enseignants, personnels des collectivités locales, animateurs...

Le rôle de notre Fédération se situe, et doit être soutenu, dans le développement de politiques éducatives et sociales construites en dehors de stratégies prestataires et d'économie marchande.

En agissant au plan local, en tant que fédération laïque d'organismes, directement ou par l'intermédiaire des réseaux d'organismes fédérés, nous contribuons à la réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés. C'est par l'appropriation d'une conception éducative et sociale du temps libre et le partenariat éducatif que peuvent se bâtir des projets cohérents. Les associations représentent un lien entre la société civile et les institutions. Quand les Francas animent cette complémentarité d'acteurs, ils favorisent l'émergence de projets qui reposent sur une culture partagée de l'éducation.

L'objectif est de permettre à tout enfant de vivre des multitudes d'expériences dans les cadres principaux de sa vie (cadre familial, scolaire, personnel). Les activités doivent être accessibles à tous, gage de l'égalité des chances, et être en phase avec les préoccupations des enfants et des familles.

Les associations présentes sur les territoires locaux sont des appuis à constituer les dynamiques pour investir les questions prioritaires que représentent la participation à la vie locale, l'éducation relative à l'environnement, la solidarité, la dimension européenne et internationale.

En agissant à l'échelle intercommunale ou départementale, nous nous associons aux politiques jeunesse dans le cadre de projets territoriaux d'animation jeunesse.

Ce dernier éclairage démontre que dans notre relation complémentaire et éducative, nous pouvons apporter des réponses aux défis que notre société lance à l'école, et ainsi s'associer à l'institution scolaire pour concrétiser les priorités pour l'école énoncées dans la première partie.

L'action des Francas contribue à la réussite éducative des enfants et des jeunes. La reconnaissance d'association complémentaire à l'école publique assure une relation institutionnelle forte, et l'agrément ministériel lui confère une place privilégiée dans les partenariats.

Comme peut l'évoquer Pierre de Rosa dans le n°8 de la publication *grandir ! loisirs éducatifs et territoires*, cette complémentarité est de trois niveaux :

- *Une complémentarité des influences : le repérage, par leurs effets, des influences environnementales les plus marquantes doit permettre de choisir certaines des influences que l'action éducative doit produire.*
- *Une complémentarité des actions : elle implique d'examiner quels sont les objectifs du projet local communs à toutes les actions envisagées et quels sont les objectifs spécifiques de chacune. Encore faut-il, préalablement, que le projet éducatif ait été élaboré en tenant compte des influences environnementales.*
- *Une complémentarité des structures : celle-ci implique de dépasser les cloisonnements structurels, administratifs et organisationnels*



en partant des besoins des enfants et des adolescents pour définir un projet local à la réalisation duquel pourront contribuer tous les co-éducateurs si leurs structures, leurs administrations ou leurs services respectifs le leur permettent.

Ces trois niveaux de complémentarité ne doivent pas être confondus. Il est clair que c'est la complémentarité éducative qui doit déterminer le projet éducatif. La complémentarité des actions éducatives détermine les modalités de mise en oeuvre du projet alors que la complémentarité institutionnelle ou / et structurelle, conditionne sa réalisation.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire doivent mieux faire connaître l'importance des objectifs éducatifs qu'elles poursuivent. Elles doivent mieux faire valoir leur action au nom d'un but précis, contribuer à la priorité nationale qu'est l'Education.

L'Education nationale et l'éducation populaire doivent trouver les moyens de continuer à agir dans la complémentarité pour impulser des politiques éducatives, clefs d'une amélioration qualitative d'une démarche éducative soucieuse de dignité et de respect.

Une perspective : coordonner l'accueil éducatif sur les territoires

L'accueil de l'enfant dans la société est une fonction sociale indispensable, à associer dans les problématiques éducatives et dans l'ensemble des services de la collectivité publique. Pour autant, l'organisation de l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire n'est pas une compétence obligatoire pour les collectivités.

Une des perspectives pour les Francas d'animer la complémentarité éducative est de réinvestir et promouvoir la fonction sociale d'accueil éducatif mise en évidence dans le programme « Place de l'Enfant ». Cette perspective est à inscrire dans des politiques éducatives adaptables aux contextes locaux, avec des projets pédagogiques qui posent comme principe l'adhésion de l'enfant et de la famille.

C'est bien **d'accueil éducatif** qu'il s'agit, énoncé plus global qu'accompagnement éducatif ;

d'autant plus que ce dernier a pris une connotation institutionnelle alors que l'école n'est pas le seul espace éducatif légitime. L'objectif général est la mise en place d'un espace éducatif local. Celui-ci définit tant les enjeux éducatifs que les partenariats dans un territoire dont les contours sont délimités par l'ensemble des acteurs, avec des structures collectives mises en réseau et pas en concurrence. Cet espace local représente un lieu de dialogue, de concertation, de coopération pour construire collectivement une offre d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement éducatif. C'est ainsi un moyen de développement local et de mixité sociale.

Accueillir l'enfant constitue une mission essentielle pour la collectivité et doit prendre en compte tous les enfants, et pas seulement ceux confrontés à un besoin social de garde. Cette fonction est loin de se résoudre à la seule demande d'activité. Elle peut concerner l'accompagnement scolaire, l'aménagement des temps de l'enfant. Accueillir les enfants, c'est leur offrir de vrais temps de vie. Accueillir les parents, c'est s'adapter aux évolutions de leurs modes de vie.

L'accueil éducatif représente donc une dynamique essentielle pour développer la cohésion sociale en impulsant des pratiques porteuses de sens pour les acteurs et les organisateurs locaux. Il donne à l'action éducative sa dimension territoriale.

Autour de la famille et de l'école, il existe un espace multiforme qui structure la socialisation et la relation de l'enfant à son environnement. Trois enjeux sont posés, trois composantes à part entière de son éducation :

- la vie quotidienne sur son territoire
- la prise en compte de son temps libre
- son intégration dans la société.

Cette fonction générale d'attention portée à l'enfant concerne tout autant les espaces éducatifs, les espaces de participation, que les espaces publics susceptibles de recevoir l'enfant. Elle doit intégrer les évolutions qui engendrent des besoins sociaux et éducatifs non satisfaits aujourd'hui !

Elle permet de mieux remédier à la complémentarité entre rythmes scolaires et rythmes sociaux, entre la multiplicité des espaces qui permettent d'accéder à d'autres apports, d'autres repères, d'autres valeurs.



Le besoin de se dépenser, de s'exprimer, de se détendre, dont la satisfaction est utile à l'équilibre de l'enfant et à sa réussite scolaire, peut se réaliser dans l'organisation structurée de l'accueil éducatif, qui garantira accessibilité et attractivité.

Cette attribution peut donc assurer la cohérence entre ces espaces-temps, que chacun devra appréhender, où chacun devra s'adapter par la maîtrise des repères nécessaires à la gestion des ruptures occasionnées par les situations multiples, adaptations primordiales au processus éducatif.

Elle pourrait être évoquée dans les conseils d'école, comme les problématiques scolaires pourraient l'être dans les comités de pilotage des Projets éducatifs locaux. Ce serait l'occasion pour ces instances d'avoir une influence plus directe sur la vie de la communauté éducative tout entière.

C'est dans ces espaces que peut s'établir la concertation entre parents, enseignants, acteurs associatifs, jeunes, représentants des collectivités locales...

Cette fonction peut être le pilier central d'un projet éducatif local qui articulera projets d'école et projets d'organismes locaux d'activités. Elle intègre l'activité, l'information, l'orientation, la participation, tout ce qui concourt à développer chez l'enfant l'initiative, la créativité, l'implication :

- les pratiques artistiques et culturelles, d'activité artisanale, techniques et mécaniques
- les pratiques sportives et de pleine nature
- les pratiques qui concernent l'éducation à l'environnement
- les pratiques sociales, solidaires et humanitaires
- les pratiques qui concourent à la découverte de la vie professionnelle
- les pratiques qui favorisent la maîtrise des nouvelles technologies de communication et d'information
- les pratiques de vie citoyenne.

L'organisation de cet accueil en appui sur les établissements scolaires est sans doute une piste intéressante à explorer.

Tout d'abord, parce que l'institution scolaire offre un réseau certain d'équipements à la mesure de l'ensemble des enfants et des jeunes et connus de tous. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les activités doivent être organisées dans les enceintes de l'établissement.

Ensuite, le cadre scolaire est rassurant et pratique pour l'enfant et les familles puisque totalement intégré dans la vie sociale locale.

Cette perspective pourrait, en plus, améliorer considérablement le fonctionnement de l'institution scolaire et sa vocation première. En effet, elle permettrait aux enfants de considérer l'école comme un espace de valorisation, de possibilités d'épanouissement et de réussite dans un autre contexte que dans les seules activités scolaires. Elle offrirait à certains enfants, en échec scolaire, d'autres possibilités de réussite et ainsi les réconcilier avec cet espace « école ». Elle autoriserait que les activités sportives, artistiques, culturelles et relationnelles, aient leur place et puissent mieux s'exprimer au sein de l'école. Elle proposerait des activités représentant un défi pour l'enfant qui pourrait demain avoir la fierté de dire qu'il y est arrivé, qu'il a réussi, qu'il a appris, qu'il a progressé...

« J'ai raté mon devoir de maths mais j'ai réussi à faire voler le cerf-volant que j'ai fabriqué ».

« Je n'ai pas compris la leçon de grammaire mais je suis fier de connaître mon rôle pour la pièce de théâtre ».

L'organisation de l'accueil éducatif offre un moyen de prolonger, hors du temps scolaire, ce qui a été acquis pendant celui-ci. Elle met en convergence les activités dites intellectuelles et les activités dites manuelles et techniques. Elle apporte un sens du concret, complément indispensable de l'apport théorique.

Où apprend-on à donner du sens au respect de la règle et des consignes ?

Dans la pratique sportive collective.

Où apprend-on à donner du sens aux leçons d'expression écrite ?

Dans la réalisation d'un journal local.

Où apprend-on à donner du sens à la proportionnalité ?

Dans la fabrication de maquettes.

La compétition individuelle de la classe peut être ainsi contrebalancée par d'autres modes de relation, en favorisant, par exemple, la solidarité. L'activité de loisirs ne doit pas être considérée comme une sous-catégorie négligeable du temps éducatif.



Elle représente la meilleure école de formation citoyenne et sociale, de l'apprentissage de la relation humaine et de l'action collective. Elle est également un moyen de se préparer à l'entrée dans la vie active et professionnelle.

Il n'est pas question que les établissements soient opérateurs directs des activités proposées. Elles doivent s'organiser par des animations extérieures pour garder la cohésion et le lien au territoire.

Le fait que les enseignants soient associés à cette perspective peut représenter pour eux un moyen de diversifier et d'enrichir leur expérience personnelle et d'éducateur.

L'intérêt en faveur de la structuration d'un accueil éducatif autour de l'école ne doit pas être considéré comme une menace pour les associations locales ou contre l'enseignement. Il doit seulement répondre au souci de favoriser, à côté et en complément de l'école, d'autres formes d'actions tout aussi importantes pour l'éducation de l'enfant.

L'influence d'une pédagogie sur l'autre, la mise en convergence de la pédagogie du périscolaire avec celle du scolaire, l'échange de pratiques, serviront la qualité éducative et doivent se faire de manière naturelle, sans esprit d'hostilité ou d'*a priori*, dans une démarche collective et solidaire.

Une des oppositions majeures de cette perspective se trouve dans un soit-disant refus des enfants de passer plus de temps à l'école, du fait qu'ils souhaiteraient changer de lieu de vie. Je ne partage pas du tout cet avis.

Pendant mes quinze années d'exercice dans ma fonction d'enseignante, je ne me souviens pas avoir croisé des enfants qui rejetaient l'espace école. Ce qu'ils contestent c'est, le plus souvent, les « cours » et les méthodes pédagogiques.

C'est la transformation progressive de l'ambiance de la communauté scolaire, le développement de la connaissance mutuelle, la valorisation de pratiques diverses, qui montreront combien est réel le désir de réussir et de bien faire chez l'enfant, combien l'évolution des relations peuvent diminuer les excès d'individualisme, d'isolement et d'exclusion.

Les familles seraient également ravies de voir l'école servir de cadre commun à des activités en dehors du cadre horaire scolaire réglementé. Les parents sont préoccupés par la réussite scolaire de leurs enfants

et par leur insertion professionnelle. Ils savent que les activités organisées pendant le temps libre de leurs enfants concourent à leur épanouissement. Ils sont sensible au caractère éducatif de telle ou telle activité. Si leur enfant réussit peu dans les matières intellectuelles, ils apprécieront qu'il trouve de la satisfaction et de la motivation, de la valorisation, dans des activités sportives ou culturelles.

La condition est que cet accueil éducatif ne soit pas plaqué sur un établissement, mais intégré à celui-ci, constituant réellement le prolongement de l'école. Il devra être placé sous la responsabilité collective des acteurs éducatifs locaux. Il ne doit donc pas, de mon point de vue, être organisé par l'école directement, qui doit garder son champ de mission première : l'instruction. Il doit être de la responsabilité des collectivités locales, par opposition à l'instruction qui doit rester celle de l'Etat. Cependant, il est indispensable que la garantie de neutralité du service public et des valeurs laïques qui s'attachent à l'institution scolaire, s'étende aux autres temps éducatifs. A ce titre, le centre de loisirs, entité éducative réglementée, est la seule structure qui offre cette garantie. Il doit en être de même vis-à-vis des associations reconnues comme partenaires de l'action éducative. Les parents peuvent exiger que les principes éducatifs qui s'imposent à l'école soient valables dans tous les temps éducatifs institutionnalisés

Cette responsabilité locale peut s'exercer par une coopération avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Elles ont les compétences pour en assurer une réelle animation et en exercer ce rôle, tout simplement parce que c'est leur principal champ d'intervention.

Toute cette approche nécessite des moyens humains. Il n'est pas envisageable de surcharger les attributions des directeurs d'école ou des chefs d'établissement. La coordination générale peut être conduite par les associations complémentaires de l'école publique et par les enseignants mis à disposition dans ces associations.

C'est peut-être par ce biais que l'on donnera réellement substance à la continuité éducative dans le cadre complémentaire de l'école publique.



Les associations d'éducation populaire peuvent jouer pleinement leur rôle dans cette vision. Ce sont elles qui peuvent agir pour que l'école ne soit pas un espace éducatif indépendant de son contexte, fermé à d'autres intervenants que ses enseignants.

L'accompagnement éducatif est à poser tout au long de la scolarité. Il doit avoir comme objectifs principaux : la curiosité et l'envie d'apprendre, le sens critique et la capacité d'expression, le partage et la rencontre, l'ouverture de l'école sur la société.

En référence à l'une des perspectives d'action du projet fédéral « Eduquer pour demain », pour une société plus éducatrice construite dans un rapport au territoire, c'est-à-dire une politique cohérente qui s'inscrit pleinement dans son environnement local, je poserai dans cette relation à l'école quelques axes prioritaires :

- Fixer des ambitions pour l'enfant : ne laisser personne sur le bord du chemin, apporter à chacun ce dont il a besoin.
- Rendre accessible à tous en visant la réussite de chacun, l'ensemble des savoirs fondamentaux nécessaires à l'accession à la liberté et à la compréhension du monde.
- Réaffirmer la fonction d'orientation, telle que définit dans le programme Place de l'enfant. Cette fonction favorise la mobilité, vecteur éducatif dans une société où les contours évoluent en permanence. La mobilité spatio-temporelle permet d'apprendre tout au long de la vie et d'apprendre autrement par l'engagement multiple, individuel ou collectif.
- Rendre complémentaire enseignement et animation ; le premier privilégiant instruction et savoirs, le second privilégiant émancipation et sens critique.
- Miser sur les activités périscolaires et le dispositif d'accompagnement éducatif pour compenser les inégalités.
- Rassembler les acteurs et rechercher les convergences sur :
 - o la complémentarité des temps de l'enfant
 - o l'articulation des interventions en tentant de résoudre les logiques professionnelles qui s'opposent
 - o l'importance de l'éducation entre pairs.



En guise de conclusion... Pour un service public d'éducation...

« Il y a bien eu, pourtant, une tentative, en 1981, d'instaurer un « grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale ».

(Philippe Mérieu – *Nous mettrons nos enfants à l'école publique* – Mille et une nuits - 2004)

L'Education est fondamentalement un problème de société qui dépasse les frontières de notre pays. Elle est un moyen au service d'un projet idéologique, un vecteur de transformation pour une société plus humanitaire et plus solidaire, pour une société plus démocratique et plus égalitaire. L'école assure une part incontournable dans l'éducation de l'individu, elle ne peut en assumer la totalité. Avec la famille, l'éducation populaire, les collectivités, on pourrait imaginer des valeurs porteuses d'objectifs collectifs qui admettraient que les enfants et les jeunes réalisent des objectifs individuels inaccessibles par la seule économie libérale.

Pour autant, on constate encore aujourd'hui que les actions mises en place sont construites plus en réponse à des besoins de services qu'en traduction d'ambitions éducatives.

Les politiques publiques de ces dernières décennies ont reconnu l'importance de l'action éducative en dehors de l'école, mais les réductions budgétaires conduisent à revenir en arrière, à générer de l'exclusion, à creuser les inégalités, des constats insoutenables quand il s'agit de l'éducation.

D'où la nécessité et l'urgence de redéfinir l'architecture d'un véritable service public laïque d'éducation, qui prenne en considération tous les composants éducatifs ; un service public qui repose sur l'idée que les règles morales sont faites par et pour les hommes ; un service public, moyen d'une politique sociale, qui assure sur tout le territoire national l'accès effectif aux mêmes droits pour tous.

Le service public d'éducation accessible à tous est le seul moyen de lutter contre la marchandisation de l'éducation, de garantir continuité éducative et égalité. Nous devons veiller à ce qu'il repose sur trois

conditions incontournables : une mission d'intérêt général, une intervention de la personne morale de droit public, un respect des principes d'égalité, de continuité, d'adaptabilité.

Si l'éducation ne concerne pas seulement l'Etat, il doit cependant garder l'exclusivité de la définition des enjeux, des objectifs et du cadre d'actions. Il n'est pas non plus l'affaire exclusive de telle ou telle majorité gouvernementale ou de telle ou telle catégorie de citoyens ou de professionnels. L'engagement des territoires doit s'inscrire dans la concrétisation et l'adaptabilité aux niveaux locaux. Les dispositifs d'une politique nationale doivent compenser les disparités territoriales et être positionné comme des solutions et soutiens à la mise en œuvre, par un fonctionnement modulable, adapté à la réalité locale qui, de surcroît, pourra éviter le gaspillage d'argent public.

L'Education nationale pour tous est une responsabilité sociale collective qui touche aussi bien aux modes de vie, aux systèmes éducatifs, aux valeurs et principes éducatifs. Elle doit nous contraindre à penser l'organisation de la vie sociale pour les enfants et les jeunes et non pas pour les seules commodités ou aspirations d'une partie des adultes. Elle doit adapter ses formes d'interventions aux exigences locales, permettre de vivre et créer ensemble, préparer à l'exercice d'une citoyenneté responsable, donner une qualification et un emploi, favoriser bien-être, équité et postérité.

Dans cet ensemble, l'Etat doit poursuivre sa reconnaissance et son soutien envers les associations assurant une mission de service public pour :

- garantir la continuité éducative, la complémentarité des temps et des espaces,
- concilier attentes éducatives et services à la population (en matière de garde par exemple),
- favoriser l'accessibilité à tous aux différentes formes d'accueil éducatif,
- assurer la pertinence et la pérennité des actions mises en place,
- créer une véritable responsabilisation de tous les acteurs,
- concilier tout à la fois exigence des objectifs et souplesse des moyens de mise en œuvre, en donnant plus de responsabilité dans les modalités,



- d'associer l'ensemble des acteurs concernés à la concrétisation de ces nécessités au plan local.

Quant à la question spécifique de l'action éducative dans le temps libre, il me semble essentiel qu'elle redevienne une des compétences du ministère de l'Education. Les activités éducatives en dehors de l'école ne doivent plus être uniquement facultatives ou accessibles à un certain nombre. Si les activités péri et post-scolaires ne sont pas le seul mode de loisirs des enfants, elles constituent un pilier majeur pour la réussite éducative. C'est en maintenant service public et structures éducatives laïques que l'on généralisera l'accès à la culture, aux sports, à l'éducation populaire.

Si la question des loisirs a été très mobilisatrice au moment de la création des congés payés, il semble qu'aujourd'hui la priorité politique concerne l'essor de la qualité des loisirs de chaque personne. A l'instar du « débat national sur l'avenir de l'école », des consultations nationales devraient être initiées pour assurer sensibilisation et concertation en la matière, en collaboration étroite avec les acteurs sociaux que représentent les associations de jeunesse, les syndicats d'enseignants, les fédérations de parents d'élèves.

Une telle perspective permettrait de rapprocher les intervenants qui agissent pour l'éducation de la jeunesse, parce que la réussite éducative doit interroger l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.



... Perspectives et suites à donner : continuité éducative, les conditions de la réussite

Quelques pistes pour engager à poursuivre la réflexion...

Inscrire le territoire comme espace de vie des enfants

La continuité doit s'exercer dans un triptyque « territoire-acteurs-projet », trois composants indissociables d'une dynamique. Le territoire n'est pas qu'un découpage institutionnel. Il accueille des populations avec qui on doit partager les projets.

L'approche territoriale nécessite aussi que la place des enfants soit reconquise tant elle est désavouée. Il y a nécessité à être attentif à leurs besoins et attentes dans l'aménagement urbain, et particulièrement pour les espaces de jeu et de rassemblement.

Reposer l'éducation populaire comme référence à l'action (ou s'inspirer des principes de l'éducation populaire pour construire l'avenir)

En reconnectant (en réconciliant !) éducation populaire et éducation scolaire, on réinterrogera nos pratiques sur la base :

- d'une conception du savoir originale : tous les savoirs se valent et toute personne, quelle que soit son origine, son niveau de formation, est porteuse de savoir-faire et d'expériences
- d'une démarche pédagogique particulière : chacun est riche de connaissances qu'il peut transmettre aux autres. On peut donc apprendre de tous par tous. On transmet à l'autre, on reçoit de lui.
- d'un principe de construction humaniste : chacun est capable de progrès, chacun est capable de réussite, chacun peut aider l'autre à réussir.

Inscrire une pratique systématique de l'évaluation

Cette piste est à considérer comme un outil de partenariat, indispensable à la synergie des acteurs

autour d'objectifs fixés par l'impératif de la réussite scolaire et éducative. L'évaluation doit porter sur un bilan de l'existant, sur la mise en œuvre des actions et l'appréciation qualitative des avancées constatées par rapport aux transformations éducatives souhaitées. L'absence de pratiques d'évaluation conduit à superposer des dispositifs, à en contraindre de nouveaux, sans mesure objective de ceux existants.

Initier de nouvelles démarches de formation des intervenants

L'éducation et la formation permanentes de tous et par tous deviennent des exigences au regard de la complexité et de la technicité de la société. Il faut donc améliorer nos aptitudes cognitives et pédagogiques :

- en proposant que l'on apprenne « en réseau » pour développer de la compétence individuelle (celle mobilisable dans l'action de ressources personnelles et de ressources issues de l'environnement) et collective (celle mobilisable dans un contexte de construction commune)
- en agissant au plan local pour faire évoluer les pratiques, permettre un meilleur ancrage du projet que l'on développe, améliorer la qualité éducative.
- en construisant et en animant un encadrement pédagogique de proximité.

Organiser la coopération au sein d'un territoire

Pour ne pas cloisonner les actions dans leurs propres espaces, pour que les adultes puissent partager et défendre des valeurs convergentes, pour que la complémentarité serve le progrès de chaque enfant, pour que l'on puisse analyser les relations entre territoire et réussite scolaire, le regroupement des entités éducatives d'un même territoire de vie peut permettre :

- de connaître et promouvoir les projets des différents espaces, d'articuler les offres éducatives, de favoriser l'échange de pratiques et la mutualisation des moyens.
- de faire valoir une identité, un sentiment d'appartenance à un territoire, piliers de la construction d'une existence, de formaliser des espaces de rencontres.



- d'ouvrir l'école sur la cité, moyen de cohésion et de mixité sociale.
- de réinterroger les contenus et la fonction éducative des différents espaces, un levier à actionner pour encourager les expérimentations et construire collectivement des solutions pédagogiques pertinentes.
- de structurer le partenariat local.

Fixer des exigences au nom du service public

Nous devons revendiquer un véritable service public d'éducation qui :

- contraigne les politiques locales à intégrer quelques ambitions en la matière
- doit être construit sur un projet politique de transformation sociale qui ne peut cantonner l'école dans le socle minimum du « lire écrire compter ».
- articule système scolaire et collectivités territoriales dans un projet global et national, garant de la cohérence
- garantit à tous l'acquisition des fondamentaux de la citoyenneté.

On a besoin de mettre en œuvre toutes les synergies possibles pour rendre à l'éducation (dans et hors temps scolaire) son rôle essentiel : la construction d'un citoyen libre...

... Au service d'une même ambition partagée par tous ceux qui sont prêts à se mobiliser pour une société plus éducatrice, « pour construire l'avenir » et s'inscrire dans une perspective de politique éducative, sociale, culturelle, sociétale qui relie en permanence finalités et modalités.

La complémentarité éducative est une notion capable d'orchestrer des propositions, des projets, des actions, des territoires, des publics, conditions d'une continuité éducative capable de dépasser les clivages institutionnels.

*Merci à Vincent Birckel, Bruno Blin, Michel Dinet
Merci aux Francas*



Bibliographie

Apprendre...oui, mais comment- Philippe Mérieu – éditions ESF-1987

De l'apprentissage à l'enseignement - Michel Develey – éditions ESF-1993

Nous mettrons nos enfants à l'école publique - Philippe Mérieu – Mille et une nuit - 2005

Une histoire de l'éducation populaire - Jean-Marie Mignon – *Alternatives sociales* - 2007

Les ateliers relais - Journées nationales d'étude - 2004

Actes du colloque « Convergence des actions éducatives » - les Francas - 1986

Place de l'enfant - Jean-Paul Henry - Milan - 1992

Partager les savoirs - Claire Héber-Suffrin - *Chroniques sociales* - 2004

Passeurs d'avenir - Jean-Marie Michel - Actes Sud - 1996

Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur - Edgar Morin - Le Seuil - 2000

Une brève histoire de l'avenir - Jacques Attali - Fayard - 2006